

CHAMPLEIX

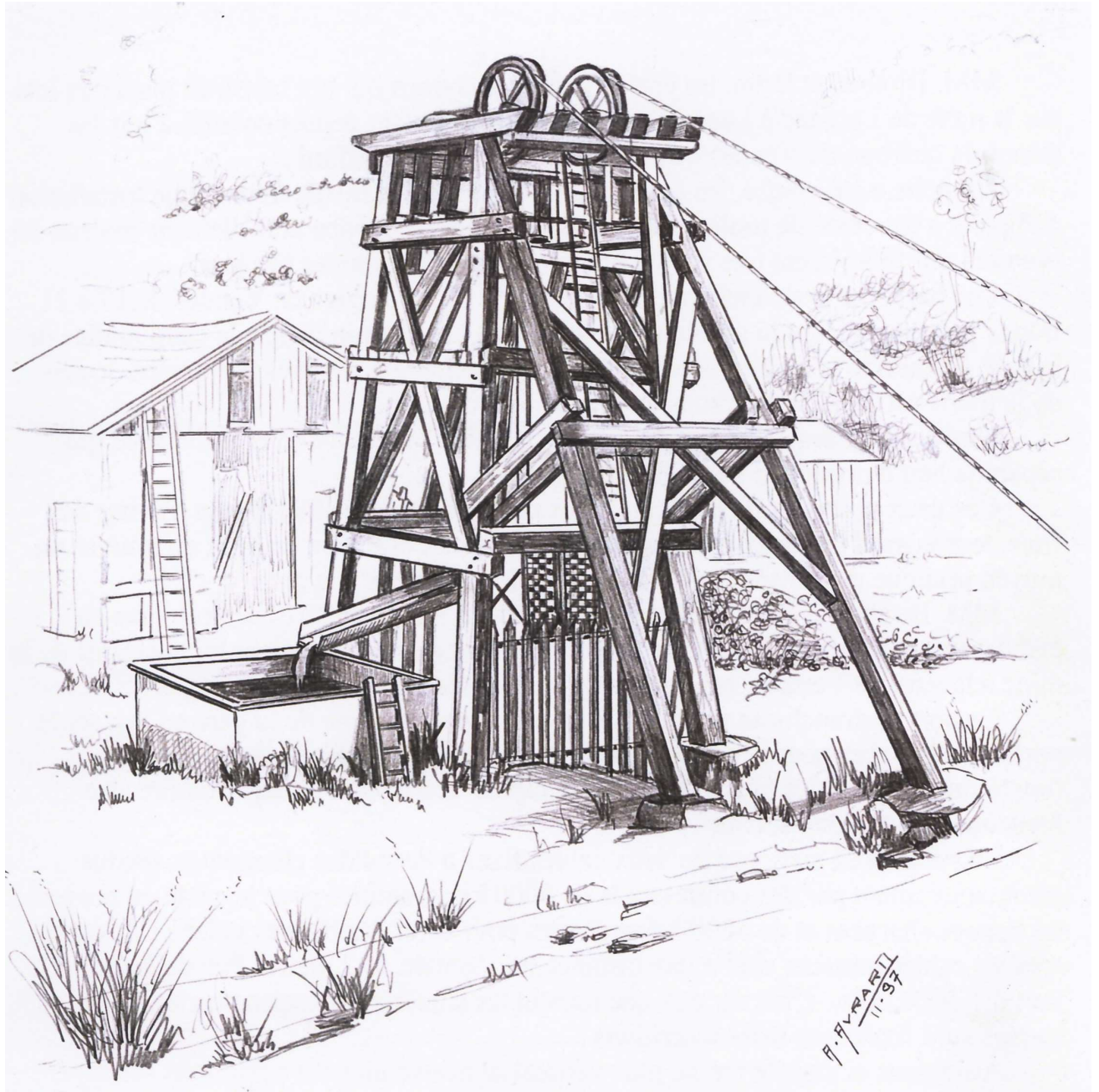
Par André Avrard

MEMOIRE D'UN SITE



MINES DE CHAMPLEIX

Vendes (Cantal)



Le puits Audiffret avant 1900. (Dessin d'après document)

**« L'histoire est bonne à oublier,
C'est pour cela qu'elle est bonne à savoir... »**

Joubert (Pensées)

A nos mineurs

Ce livre est à la gloire de nos « Gueules noires ».

Ainsi, sera concrétisé à Vendes le souvenir de l'extraction du charbon des mines de Champleix qui fit, à l'époque, la prospérité de la région du nord Cantal.

Notre sol porte dans ses entrailles la marque de cette grande épopée.

Bien sûr, ce passé ne laisse pas que de bons souvenirs.

L'exploitation fut aussi celle des hommes, des femmes, des jeunes, dont les conditions de travail étaient pénibles.

Cette solidarité ouvrière, qui a tant marqué la corporation minière, fait désormais partie de notre histoire et de la conscience collective.

Le plus bel hommage que nous puissions rendre à nos mineurs est de veiller à ce que notre région, si elle a perdu son charbon, sache garder son âme.

Malgré le temps qui efface les traces de ce passé, ce livre est aussi le témoignage de cette vie de labeur.

Nous qui en sommes les héritiers, souvenons-nous d'eux.

André Avrard

PREAMBULE

Ce document a été conçu et réalisé par M. André Avrard.
Nous tenons à le remercier pour le travail important de recherche, de collecte de données et d'écriture sur l'histoire des Mines de Vendes.

Il a été fait avec la collaboration de beaucoup d'entre vous anciens mineurs et habitants du village. Il s'inscrit dans une série qui associe tout le pays minier de Champagnac-Ydes à Vendes.

Au nom de tous, je me dois encore de féliciter M. André Avrard pour la qualité de cet ouvrage.

M Maisonneuve, Maire de Bassignac

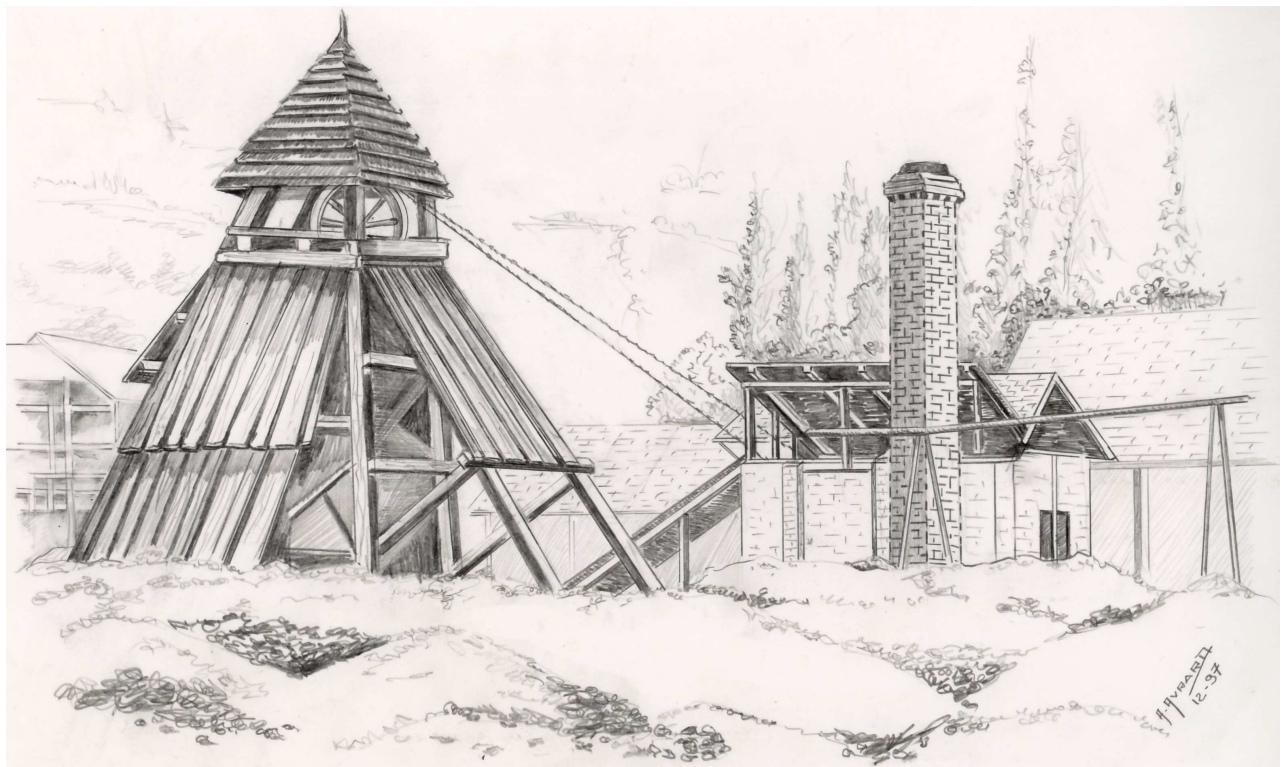
VENDES

MINES DE CHAMPLEIX

HISTORIQUE

(Divers sources)

- La présence du charbon est liée aux caractères du sous-sol. Le charbon est un combustible solide, de couleur noire, d'origine végétale contenant une proportion de carbone, d'humidité, de matières volatiles et de cendres.
- Le bassin houiller Champagnac-Vendes atteint 3km dans sa plus grande largeur et s'étend sur une longueur de 16km depuis la Dordogne jusqu'à Jaleyrac.
- A Vendes, un écrit du 5 septembre 1531 fait mention d'une terre appelée Charboneira sur le territoire « del Champles », aujourd'hui Champleix.
- Aux XVII^e et XVIII^e siècles le charbon est extrait par les propriétaires de terrain qui l'utilisent pour leur consommation personnelle.
- Le 14 juillet 1741 un arrêté du roi Louis XV ordonne l'inventaire des houillères du royaume. L'édit de 1744 signe la naissance de l'administration des mines.
- En 1764, les documents sont nombreux, ils mentionnent la présence de ressources houillères dans la région, en les qualifiant de « très peu d'importance ».



Le puits Gineste avant 1900 (Dessin d'après document)

Pendant la tourmente révolutionnaire, les grandes entreprises n'offrent aucun intérêt, seule compte la défense nationale.

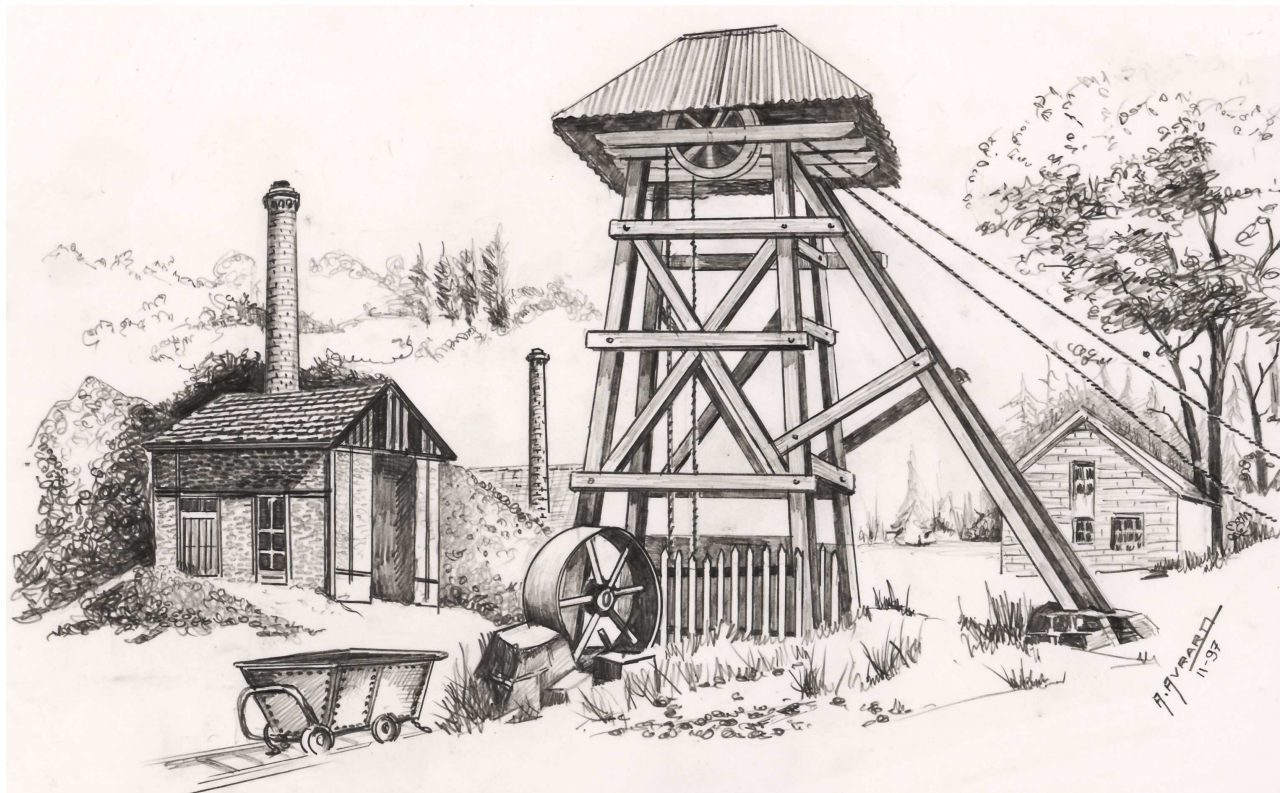
- Le 14 mai 1788, le Sieur Monte, Parisien, demande la permission de tirer des mines de charbon situées sur le territoire de Vendes et lieux circonvoisins.

- Concession accordée pour un an le 27 avril 1789.

- Dans un écrit du 5 Floréal an II (1794), on lit. « le conseil du district de Mauriac réquisitionne bœufs et tombereaux à Veyrières, Prodelles, Bassignac, Jaley rac pour transporter du charbon au citoyen Desprats, constructeur du Pont d'Auze ».

- Le 25 Prairial, il déclare : « qu'il existe aux environs de Mauriac des mines considérables (sic) de charbon de terre, dont l'exploitation a déjà été demandée au comité de salut public et à la commission des mines par l'agent national du district, et que ces mines pourraient fournir assez de charbon à l'établissement d'une manufacture d'armes » (sic).

- 1804, sous l'Empire (Le 16 Frimaire an 10,) le sous préfet de Mauriac, de Lalo, préconise l'exploitation de la mine du côté de Vendes en raison de la présence de la Sumène qui permettrait l'expédition de la houille par la Dordogne vers Bordeaux et en raison de la route de Mauriac à Clermont, autre voie d'écoulement.



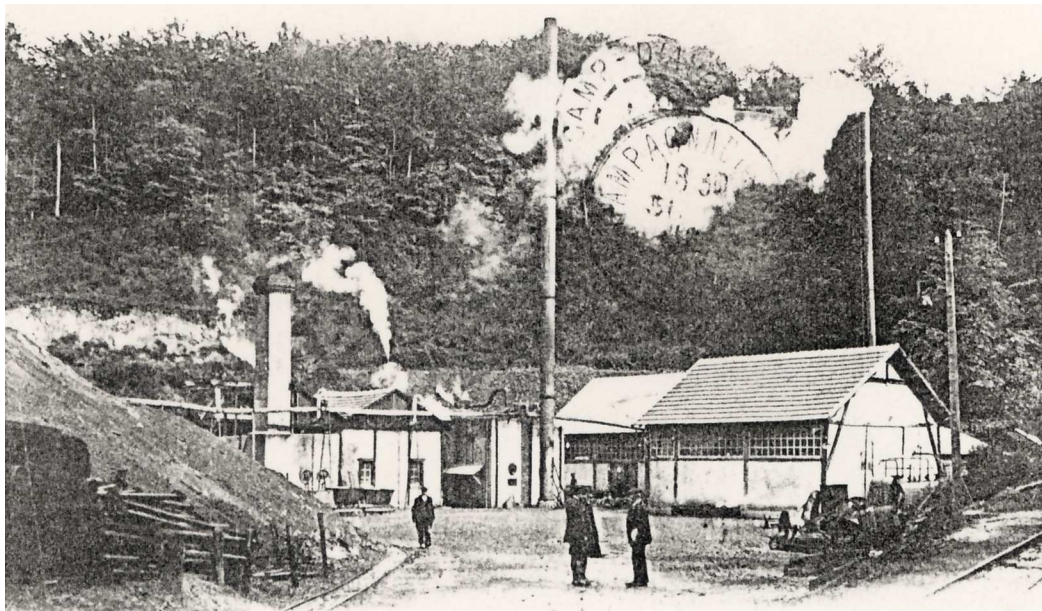
Le puits Audiffret année 1940 (Dessin d'après document)

- La Graille et Mongroux fermés exploitées depuis 1750.
- En 1808, l'ingénieur des mines Berthier visite la région. Sur l'ensemble du bassin minier de Prodelles à Lempret, il estime que l'on peut évaluer : « à 4000 quintaux la masse de houille que l'on met à jour annuellement. Tout se consomme dans les environs de Mauriac, depuis Bort jusqu'à Pleaux, au prix de 2 Francs le quintal, pris sur place. Les maréchaux-ferrants et tous les ouvriers sur fer, seuls, en font usage ». L'idée de se chauffer avec un pareil combustible paraît aux habitants une folie.

Les conclusions du rapport sont pessimistes « si les mines méritent d'être exploitées par concessions, le concessionnaire qui essaiera de porter la houille jusqu'à Bordeaux par la Dordogne et jusqu'à Aurillac par la route, ne devra espérer que peu de réussite ». Aussi bien, il y a peu d'amateurs. On voit bien le lien qui existe entre le charbon et son moyen de transport. (Article de M. Leymarie paru dans la revue de la Haute –Auvergne n°195)

- 1808- Mongroux, les mines sont abandonnées, les vieux mineurs sont morts et personne ne se juge capable de les remplacer.
- Au Mas, il en est de même.
- A Pradel, on a attaqué un puits de 7 à 8 mètres avec quelques excavations pratiquées au fond dont le combustible est de fort bonne qualité. C'est entre Montmigot et Lempret que la houille se trouve en plus grande quantité. On ignore le boisage, les galeries ne dépassent pas une vingtaine de mètres, l'eau est le plus gros obstacle.

A Prodelles : Le communal offre la ressource de 4 couches exploitées.



1920 – Carreau du puits Audiffret.

1810- Une loi interdit les exploitations illicites et fixe les modalités de la délivrance des concessions.

- 1811- le 28 février. Louis de Sartiges demande la concession que son père avait obtenue, il songe à la chaux, aux briques ou verre.- Le sous-sol est riche et la main-d'œuvre bon marché. Pour les débouchés, la consommation locale ne peut être qu'une faible ressource.

- On continue à se chauffer au bois, les forgerons ne consomment pas plus. Pourtant, tous les produits se trouvent à proximité pour fabriquer du verre noir qui sera difficile à écouler dans le pays où la consommation est nulle et les transports chers et difficiles.

- Pour le développement économique de Vandes qui aurait pu avoir une certaine ampleur, il aura manqué les voies de communication et surtout le chemin de fer.

- Tous les projets : hauts fourneaux, fours à chaux, briqueteries ont des problèmes d'alimentation en matières premières, leur transport étant mal assuré. On essaiera donc d'aménager le cours des rivières pour emmener le charbon vers l'ouest. On prévoit un chemin longeant la Sumène jusqu'à la Dordogne. Quelques expéditions furent faites par bateaux à l'amont d'Arches mais la descente est difficile, on ne s'y risque guère.

- 1813- une loi réglemente l'industrie houillère et les concessions sont assujetties à redevance.

- L'extension du réseau ferré détournera pour longtemps la rivière. Une voie métrique fut même envisagée sur le plateau de Champagnac pour relier la Dordogne avec cette exploitation.



1920 – Le carreau de la mine de Champleix.

- 1833- 20 décembre, demande de concession par les frères Mignot. La concession comprend Champleix et Pradel.

- 1837, on s'intéresse à l'aménagement de la Dordogne. C'est là que l'on voit apparaître le rôle d'une famille, les Mignot (4 frères, 1 beau-frère), qui dirigent à Annonay une papeterie et qui ont obtenu des concessions dans les communes Champagnac, Veyrières et Bassignac. Ils obtiennent l'accord des ingénieurs de l'époque et des subventions s'élevant à plusieurs milliers de francs. Ils font effectuer des travaux de Chausclé à Argentat.

Pour les Mignot, c'est un rêve de rendre la Dordogne navigable.

Sachant qu'il ne servirait à rien d'améliorer la rivière jusqu'à Chausclé si l'on ne peut atteindre ce lieu, les frères Mignot demandent le classement du chemin de Bort à Neuvic par Champagnac. En attendant, ils établissent un service de mulets de Lempret au port.

- 1838- un autre projet est envisagé sous forme d'une étude de canal traversant la France par la Sioule et la Dordogne. Les frères Mignot persistent à demander plus sagement :

-Le balisage du chemin de Bort à Chausclé

-L'aménagement d'un chemin longeant la Sumène depuis Vendes jusqu'au confluent.

-L'aménagement d'un chemin sur les rives de la Dordogne.

- Canaliser la Dordogne de Lanau d'Arches à Argentat.

- 1840- La concession de La Graille-Mongroux n'est plus exploitée.



Le puits de la Gineste en 1915.

- 1841- 20 juillet. Concessions La Graille et Mongroux accordées à M. Mignot.

Pendant quelques années des projets industriels sont à l'étude, l'installation de hauts fourneaux, travaux d'aménagement. Des exploitations minières voient le jour, mais la production est difficile à écouler. Les frères Mignot découragés vendent leurs concessions. Ils estiment qu'il faudrait de meilleures voies de communication.

- 1842- Robusson de la Mothe possède Champleix, soit une surface de 492 hectares sur le territoire des communes de Bassignac, Jaleyrac et Meallet, instituée par Ordonnance Royale le 20 mai 1842.

- 1852- 13 ouvriers à La Graille et Mongroux.

- 1854- 23 juin. Un arrêté de la sous préfecture de Mauriac donne l'autorisation de recherches dans les bois d'Ally, Pleaux et Escorailles- 4 galeries pour 280m.

- Projet de M. Laurichesse, haut fourneau grâce au fer trouvé sur place en abondance. (50 employés pour la fabrication des briques et tuiles).

- 1855- Demande de retrait de concession pour non paiement des redevances, mise en demeure de reprendre l'exploitation et justifier des moyens pour continuer.

- 1855- M.M. Baune et Couhet de Toulouse se font passer pour propriétaire et disparaissent.

- 1856- 31 janvier- M. Robusson de la Mothe demande l'ouverture d'une voie sur Aurillac et la canalisation de la Dordogne.

- 1856- 19 mai- Le sous préfet de Mauriac au Préfet : Abondance de fer à Champleix= forges - 30 ouvriers à Champleix= 750qtx

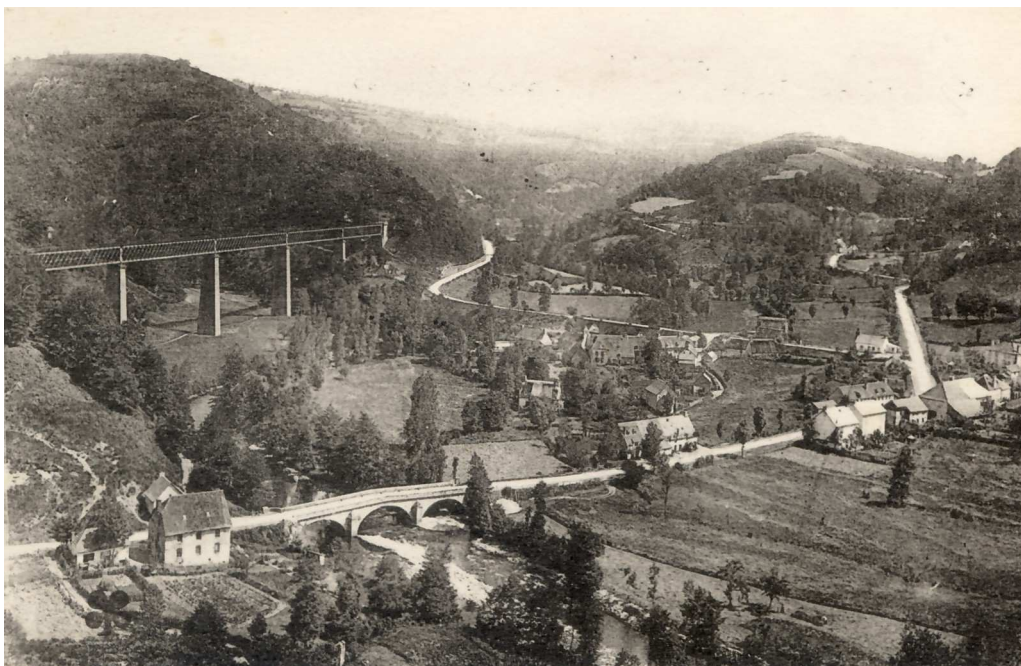
- 1857- 70 ouvriers, 4 puits dont 1 intérieur. Le 17 mai M. Robusson vend à M Goffard pharmacien à Aurillac (pour 110 000 francs).

- 1859- Mines à l'abandon, M. Couhet séquestré par les mineurs.



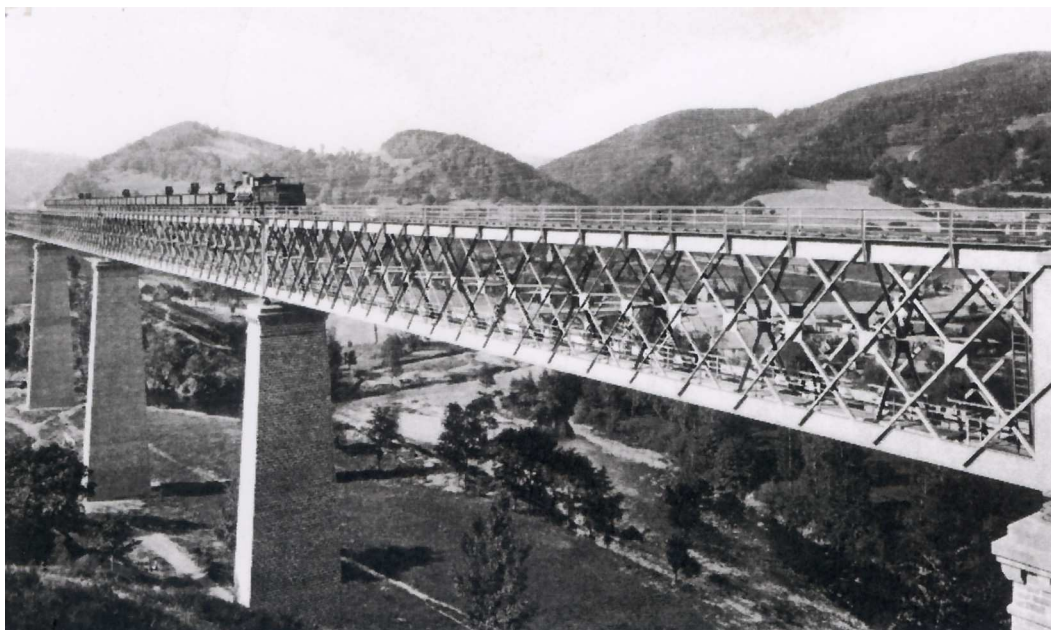
Le carreau de la mine en 1940.

- 1859- 15 février- Le Sieur Cellarier, beau-père de M. Goffard est substitué aux droits du vendeur de Robusson de la Mothe auquel il compte 40 423 francs 05 en paiement des 110 000 francs. La société Baune vend en 57 le 11/12 à M. Durieu ancien directeur des cultes. M. Cellarier, créancier de Baune demande l'expropriation....discussions....procès.... Société dissoute.
- Arrêt de Champleix où des procès forts complexes surgissent entre les personnes qui avaient acheté et revendu la mine.
- 1862- 6 mars. Liquidation ordonnée par arrêt du tribunal de Toulouse et M. Barhat Duchesnel notaire à Mauriac est nommé liquidateur.
- 1865- 24 mars. Concession adjugée à M. Goffard
- 1866- On décide de construire la ligne Clermont-Tulle avec embranchement sur Vendes. L'espoir d'un nouvel essor économique renaît.
- 1868- M. Caury exploite des schistes bitumeux avec 10 cornues, il attaque M. Goffard et demande la concession de Champleix. Exploitation de 1842 à 1909, avec arrêt en 1876
- Il existe 2 concessions : Houille dite de Champleix. Schiste bitumeux dite de Vendes.
- 1870-1875. Reprise par l'ingénieur M. Petit des Puits Mariane et Croizet.
- 1878-. Accident mortel dû au grisou. Fermeture pour non respect des mesures de sécurité imposées.
- 1886- Réouverture de la Société des mines de Champleix. Joseph Féréol ingénieur de Champagnac, exploite les galeries St. Joseph et St. Antoine creusées vers 1878, exploitations gérées par la concession de schistes bitumeux qu'il ne faut pas toucher. Jusqu'en 1893 le manque de production est lié aux difficultés d'extraction et de pompage de l'eau qui envahit les galeries et au manque de moyens de transport pour l'acheminer.



1920 – Vendes, vue générale. Au fond les mines de Champleix.

- 1893 – 1er juillet , les viaducs de la Sumène et du Mars à Vendes sont mis en service, la ligne S.N.C.F. est achevée. L'emploi des machines à vapeur se généralise.
 - 1893 - M. Goffard veut reprendre.
 - 1894 - Mme Vve Goffard vend la concession à Mr Brun et Mr Biraben qui ont construit la ligne S.N.C.F. et demandent l'autorisation de construire un porteur qui relie la mine à la gare. Remise en état, nouveaux travaux.
 - 1895 – 22 novembre. Mise en service du porteur au dessus de la rivière le Mars, reliant le site à la gare S.N.C.F.
 - 1899 – Concessionnaire Monsieur Baure
 - 1901 – juin, Concessionnaire Monsieur Martinon
 - 1901- 26 septembre, nomination d'un délégué mineur.
 - 1919- La société est mise en liquidation et en sommeil. Jusqu'en 1926, l'activité est maintenue de façon sporadique. Les travaux sont tantôt ouverts, tantôt mis en veilleuse ou suspendus, suivant les fluctuations d'écoulement du charbon.
 - 1920- M. Lampre Michel délégué mineur lance la grève (25 mineurs).
Demande de licenciement.
 - 1922- Fermeture (seulement entretien par liquidateur M. Fory).
 - 1926- Création de la Sté. Anonyme des houillères de Vendes, mutation autorisée le 27 janvier 1926. L'écoulement du charbon est de plus en plus difficile, il oblige la direction à mettre en stock une bonne partie de la production. La situation financière s'aggrave d'année en année.
 - 1928- M. Sutter obtient une option de 5 ans.
- Jusqu'à octobre 1930 exploitation prospère, la mine occupait 130 ouvriers.



1893 – Le viaduc de la Sumène à Vendes (Epreuve de charge)

- 1931- M. Sutter abandonne la mine (entretien)
18 ouvriers poursuivent M. Sutter pour non paiement.
- 1931- Arrêt d'exploitation. Dès cette date s'instaure une exploitation intermittente.
- 1934 – 22 novembre. La société dépose son bilan.
- 1942- Février. Reprise. Création de la Sté. Amodiataire des Mines de Champleix.
- 1949 – 16 juin. Les ouvriers sont mis au chômage par suite de la mévente du charbon.
- 1949 – 13 décembre. L'activité reprend avec la moitié des effectifs.
- 1950 – 31 mai. Licenciement de tout le personnel, la production ne s'écoule plus.
- 1950 – 1^{er} juillet. Une nouvelle reprise s'amorce mais petit à petit les parties exploitables du gisement sont déhouillées, il faudrait développer les travaux. La dépense est évaluée à 3 millions de francs. La société dont le passif atteint 20 millions, ne peut pas opérer ce financement.
- 1953- 31 mai. Arrêt définitif.
- 1961 – 26 janvier. Après adjudication infructueuse, la concession a fait retour à l'Etat.
- 1968 – 9 janvier. L'article premier de l'arrêté ministériel appartenant à l'état, sont replacées dans la situation de gisement ouvert aux recherches et en conséquence, la concession correspondante est annulée.

VENDES

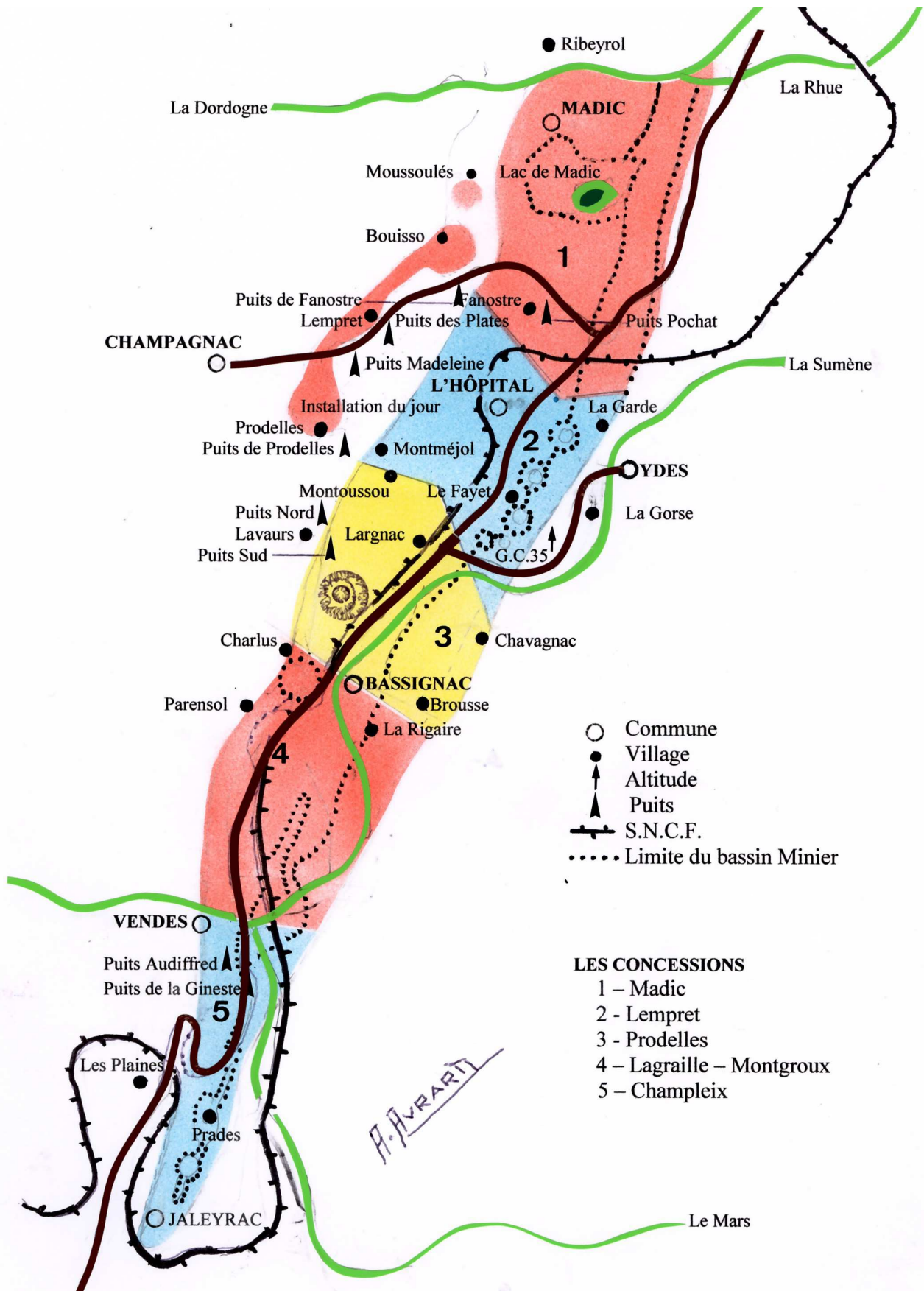
Le 5 Juillet 1998

Exposition sur les mines de Champleix



Enveloppe 1^{er} jour.

LES CONCESSIONS EN 1890



Description du gisement

Le gisement houiller de Champleix prolonge au sud sur la grande cassure Noyant-Décazeville, le gisement de Champagnac dont il accuse la même direction générale sensiblement nord-sud.

La bande houillère qui, à Champagnac, présente 3 Km de largeur est considérablement rétrécie dans la concession de Champleix.

Le long de la rivière Sumène, limite nord de la concession, sa largeur est de 700 m environ mais à 1 kilomètre plus au sud, vers le puits Audiffret, cette largeur descend à 500 m et dans la région de Pradel à 200 m.

Six couches numérotées de 1 à 6 à partir du mur y ont été reconnues mais seules les couches n°1, 2, 4 et 5 se sont montrées exploitables, les couches n° 3 et 6 étant de simples passées charbonneuses. Le faisceau de Vendes atteint 40 m de profondeur.

Caractéristiques des couches exploitables

Couche n° 1

A une puissance de 1,50 m. Ses épontes sont constituées : au mur, par des schistes, au toit, par des grès. Matières volatiles : 28%. Teneur en cendres : 10%.

Couche n° 2

Puissance moyenne : 3,50 m, en deux bancs séparés par un entre-deux de schistes gréseux atteignant parfois 1m d'épaisseur. Ses épontes sont constituées : au mur, par des schistes, au toit, par des grès. Matières volatiles : 22% sur le tout venant, Cendres : 35%. Charbon à la fois terne d'apparence, très dur et non stratifié.

Couche n° 4

Puissance moyenne : 4 m, comprenant : 2,50 m de charbon au toit, un entre-deux gréseux de 0,50 m, 1m de charbon au mur. Ses épontes sont constituées : au mur, par des schistes, au toit, par des grès. Matières volatiles : 24%. Cendres : 17%. Charbon barré à tel point que sa teneur en cendres ne peut être réduite au-dessous de 15% par triage et lavage.

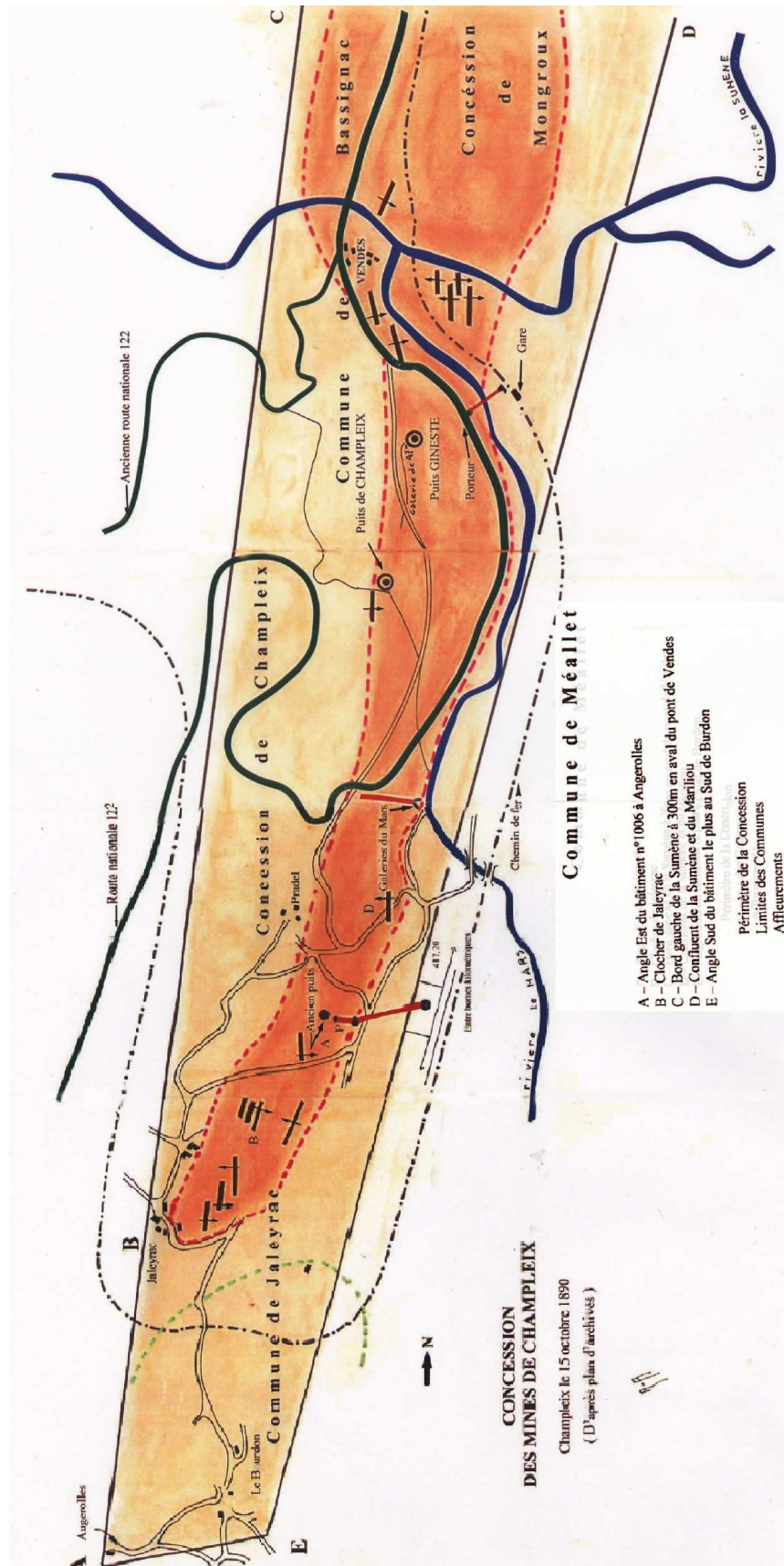
Couche n°5

Puissance moyenne de 4,50 m dont 2,40 m de charbon au toit et 1,50 au mur, séparés par 0,30 m de roc-séda (roche d'origine argileuse, imitant le grès houiller sans grain apparent). Ses épontes sont constituées : au mur, par des schistes, au toit, par des roc-séda. Matières volatiles : 24%. Cendres : 13%.

Dans l'ensemble, ces quatre couches ne sont pas grisouteuses. Toutefois, quelques dégagements de gaz ont été constatés avec 2 accidents connus :

- 1878, un mort au puits de la Gineste.
- 1918, 1^{er} mars, un blessé, prisonnier allemand, au puits Audiffret, sa lampe était défectueuse.

Concession des mines de Champleix en 1890



Reprise des travaux du puits Gineste

2 mars 1894

République Française

Préfecture du Cantal

Nous, Préfet du Cantal, Chevalier de la Légion d'honneur.

Vu la pétition par laquelle Mme Elise Férary née Gaffard, propriétaire de la concession houillère de Champleix, instituée par décret du 20 mai 1842, sollicite l'autorisation d'occuper temporairement pour la reprise des travaux du puits de la Gineste, les parcelles 1152, 1158 et 1159, section B. de la commune de Bassignac, les dites parcelles appartenant à Mme Veuve Bardou, née Foulhioux qui fait opposition à cette demande.

Vu les plans et états indicatifs annexés à la pétition.

Vu la loi du 21 avril 1810 – 27 juillet 1880 et notamment l'article 43.

Vu les observations écrites de Mme Bardou, du 5 février 1894, sur le rapport des Ingénieurs des Mines en date des 24 et 26 février 1894.

Considérant que la demande est justifiée quand à son objet et ne soulève aucune difficulté spéciale relativement à la nature des parcelles sus désignées, qui sont déjà plus ou moins encombrées par les déblais d'anciens travaux.

Arrêtons :

Article 1^{er} – Les propriétaires de la concession de Champleix sont autorisés à occuper, pour les besoins de leur exploitation, les parcelles 1152 – 1158 et 1159 section B. de la commune de Bassignac.

Les contestations relatives aux indemnités réclamées par le propriétaire du sol seront soumises aux tribunaux civils.

Article 2 – Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 3 – Le présent arrêté sera notifié par Monsieur le Maire de Bassignac :

-1° à Monsieur Brun représentant des propriétaires de la Mine, domicilié à Vendes

-2° à Mme Veuve Bardou, propriétaire des parcelles à occuper, également domiciliée à Vendes.

Ampliation sera transmise à Monsieur l'Ingénieur en chef des Mines chargé d'une surveillance à l'exécution.

Fait et arrêté à Aurillac le 2 mars 1894

Pour ampliation
Le Secrétaire Général
Signé : illisible

Le Préfet du Cantal :
Signé : A. Bluzet



Réveil DE MAURIAC

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DU NORD-OUEST CANTAL.

2e Année. N° 71

Samedi 5 Septembre 1896

LES MINES DE VENDES

MM. Biraben et Brun, exploitent depuis environ 2 ans les mines de charbon de Vendes qu'ils ont acquises de M.Gaffard. Un puits a été creusé, les anciennes galeries ont été mises en état. Une installation complète a été créée de toutes pièces et cette industrie occupe actuellement environ 50 ouvriers qui fournissent une production moyenne de 20 tonnes par jour. Une des grandes difficultés de cette installation consistait dans la distance qui sépare le lieu d'extraction de la gare d'expédition.



Le carreau de la Mine avant 1900.

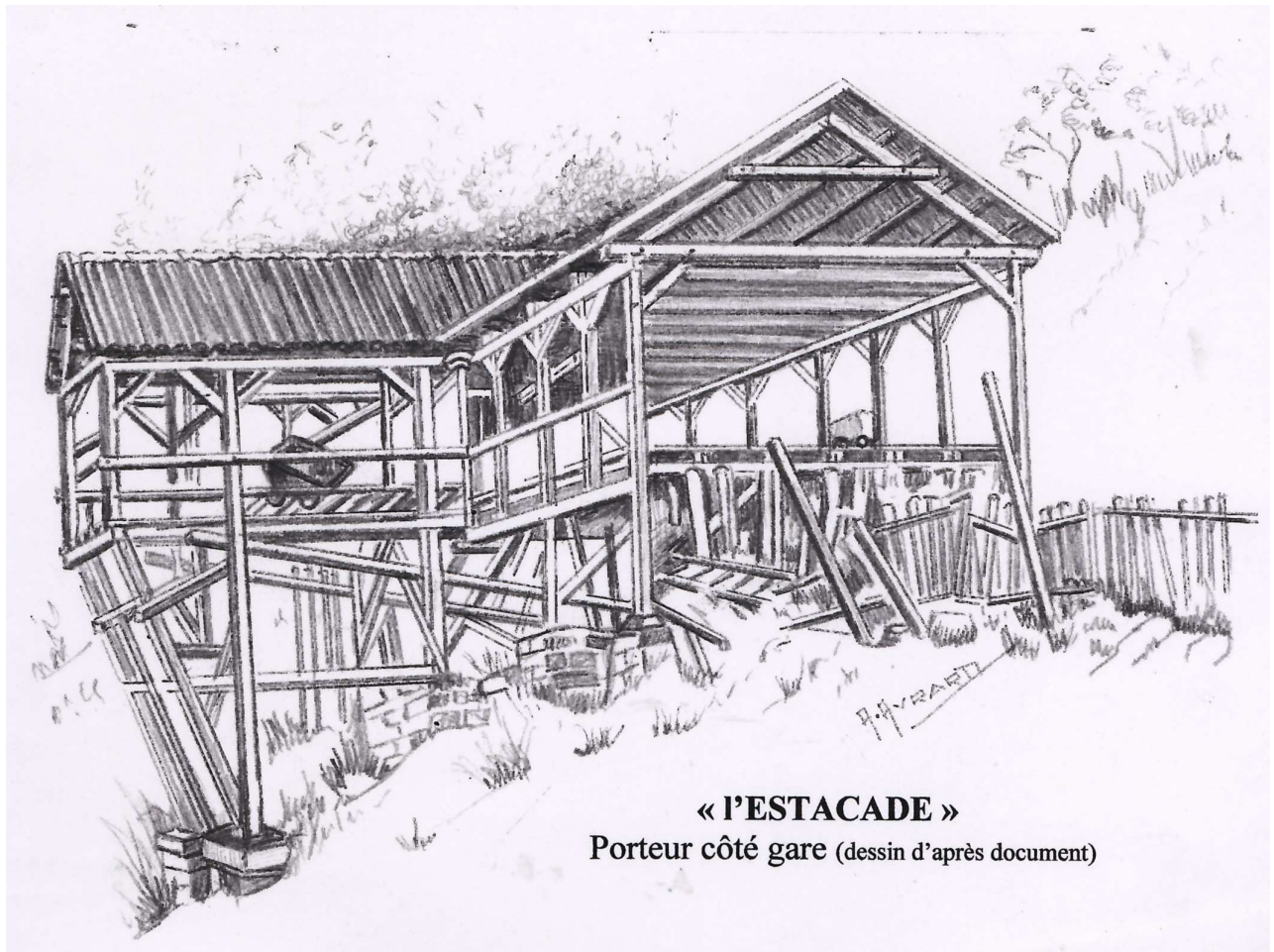
Ces deux points sont en effet séparés par la rivière le Mars et afin d'éviter des frais de transport extrêmement onéreux, il fallait, ou construire un pont, ou trouver un moyen pratique de transporter à bon marché les charbons à la gare. MM. Biraben et Brun, ont très heureusement résolu ce difficile problème en établissant un transport aérien permettant de transporter directement les charbons de la mine à la gare de Vendes, sans qu'aucun transbordement ne soit nécessaire. Ce porteur franchit la vallée du Mars qui sépare la mine de la gare en une seule portée de 200 mètres et à une hauteur de 40 mètres au-dessus de la rivière. Le système se compose de deux câbles fixés à de solides charpentes, tendus automatiquement par des contre poids de 5000 kilogrammes pour le câble où passent les bennes chargées et de 3000 kilogrammes pour celui des bennes vides. Ces câbles appelés câbles porteurs sont à une distance horizontale à 2 mètres l'un de l'autre. Ils font office de rails. C'est sur eux que roulent les chariots de suspension auxquels les bennes sont fixées par deux tourillons.

Au dessus et dans le même plan vertical se trouve un petit câble sans fin appelé câble tracteur, mis en mouvement par une locomotive par une transmission ordinaire, c'est lui qui entraîne la benne qui a été fixée au moyen d'un embrayage à mâchoires qui en serrant ce câble l'en rend solidaire.

Le charbon lavé ou trié est mené de la mine dans des petits wagonnets d'une contenance de 5 hectolitres dont la caisse peut au moment opportun se séparer du chariot qui la supporte. Ces wagonnets arrivent par une voie Decauville établie à flanc de coteau à la station de départ du porteur et sont amenés sur une voie fixée sur le plancher de l'estacade sous une voie suspendue à rail unique dans le prolongement et à la hauteur des câbles porteurs sur lesquels elle s'aiguille. Le wagonnet à expédier est mis sous l'appareil de suspension et est poussé à bras. A ce moment la voie sur le plancher de l'estacade étant légèrement en pente et celle suspendue étant de niveau la caisse se sépare automatiquement de son chariot et reste seule fixée à l'appareil qui doit la conduire à la gare. L'on pince en agissant sur un levier à mâchoires le câble tracteur et la benne est obligée de suivre le mouvement de ce câble qui la mène vers la gare.

A son arrivée le levier vient buter contre un taquet convenablement disposé ; les mâchoires pinçant le câble se desserrent et la benne reste indépendante de ce dernier qui continue son mouvement. Le receveur pousse alors la benne sur la voie suspendue de l'estacade d'arrivée, jusqu'en face du wagon en chargement dans lequel il la verse en la faisant basculer autour de ses tourillons. Il la ramène ensuite toujours suspendue au rail fixé à la partie supérieure de la charpente sur le câble des bennes vides où la même opération qu'au départ a eu lieu.

"L'ESTACADE"



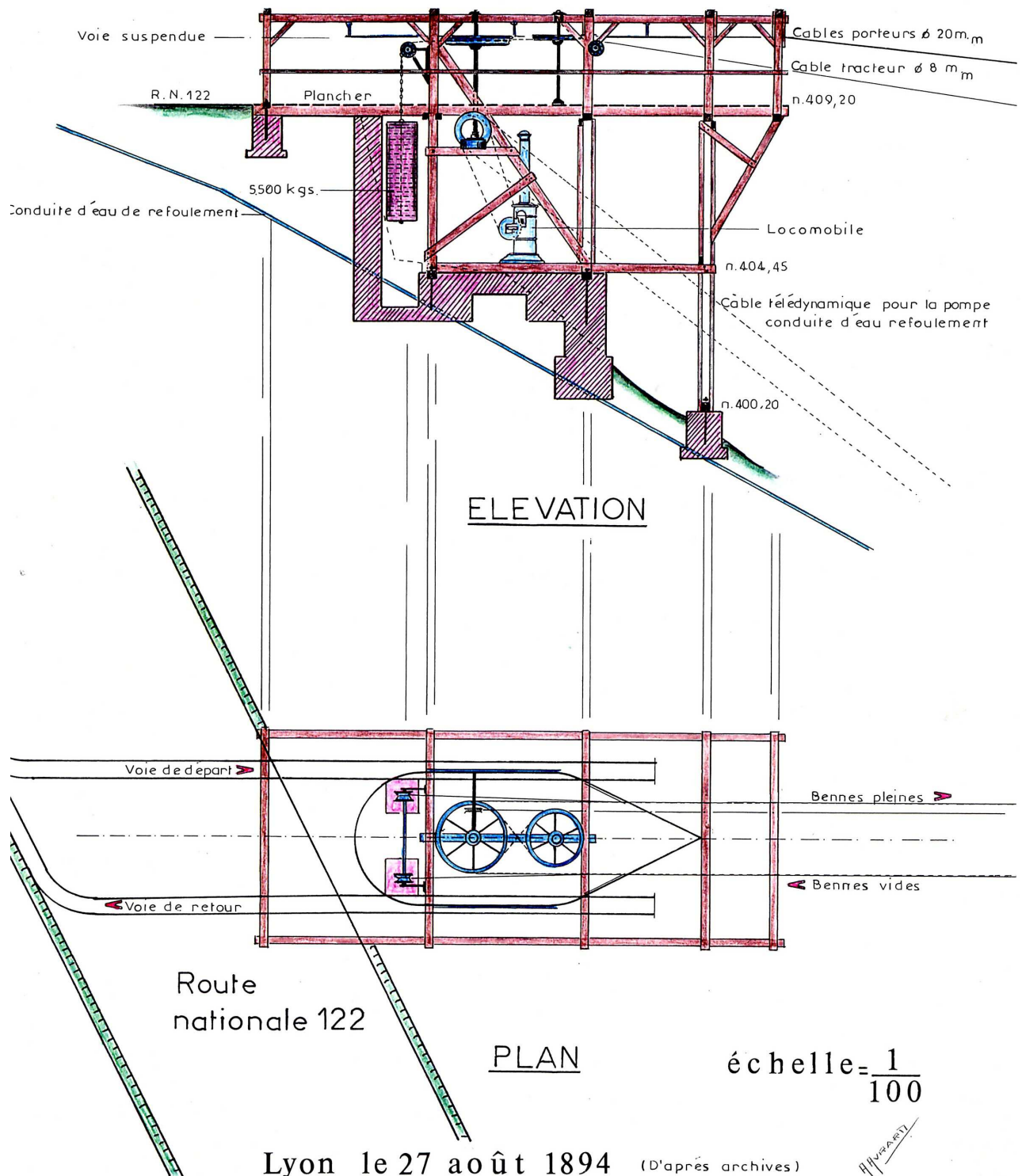
Description du porteur

Longueur : 200mètres
Hauteur : 40 mètres au-dessus du Mars

Deux câbles appelés câbles porteurs à une distance horizontale de 2m l'un de l'autre qui font office de rails. Sur ces câbles circulent les chariots de suspension sur lesquels les bennes sont maintenues par deux tourillons. Ces câbles sont fixés à de solides charpentes et les arrivées protégées de chaque côté de la vallée sont appelées estacades.

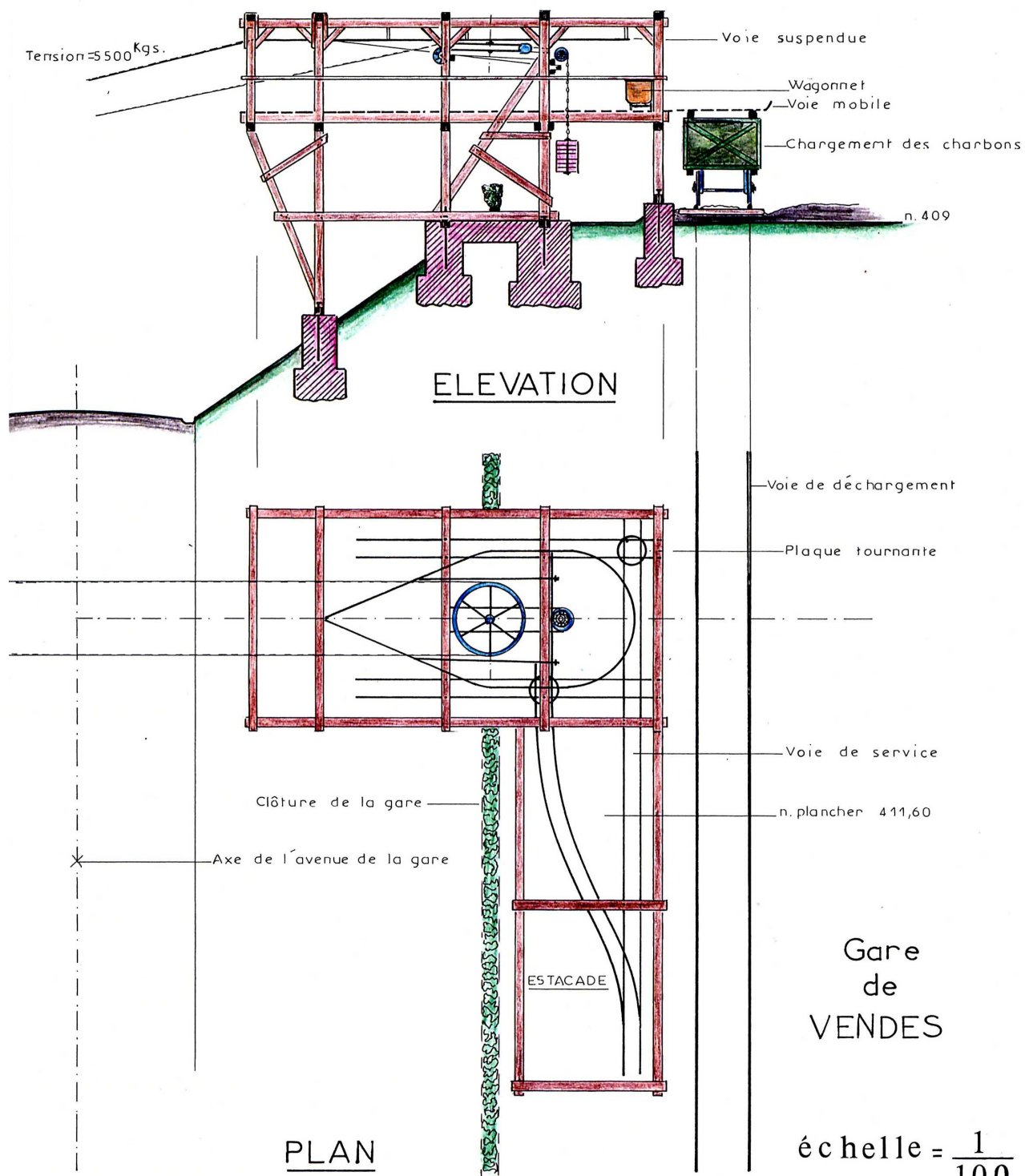
MINES DE CHAMPLEIX

Station de chargement



MINES DE CHAMPLEIX

Station de Déchargement



Lyon le 27 août 1894 (D'après archives)

A. PAVARIT

21

Voici quelques renseignements techniques sur cette installation :

Les câbles porteurs ont 23 mm de diamètre, ils sont en acier fondu au creuset d'une résistance de 180 kg au millimètre carré. Ils ont été éprouvés avant leur mise en place sous une charge de 38.000 kg. Comme les contrepoids ne sont que de 5.000 et 3.000 kg il s'en suit que leur coefficient de sécurité est de 7,6 pour l'un et de 12,7 pour l'autre. Ces câbles offrent cette particularité que les fils qui les composent ne sont pas rond : aussi leur surface extérieure est lisse comme un morceau de fer ordinaire.

Outre une plus grande résistance ils ont encore l'avantage de faciliter le roulement des galets et de ne pas être mis hors de service par la rupture d'un seul fil puisque celui-ci ne pourrait se décâbler étant en grande partie recouvert par les fils qui le touchent. Le câble tracteur a 10 mm de diamètre. Il est aussi en acier à grande résistance et il travaille sous un coefficient de sécurité de 20.

Les bennes mettent 2 minutes pour faire le trajet sur le câble en tenant compte des différentes manœuvres au départ et au déchargement l'on peut passer 12 bennes à l'heure soit 1 benne toutes les 5 minutes. Le poids utile transporté par chaque benne étant au minimum de 400 kg l'on peut donc ainsi payer 5 tonnes utiles à l'heure soit 50 tonnes par jour. Hors, comme l'installation est faite pour pouvoir mettre au besoin 4 bennes en même temps sur le câble il s'ensuit que le tonnage peut atteindre 200 tonnes en 10 heures de travail.

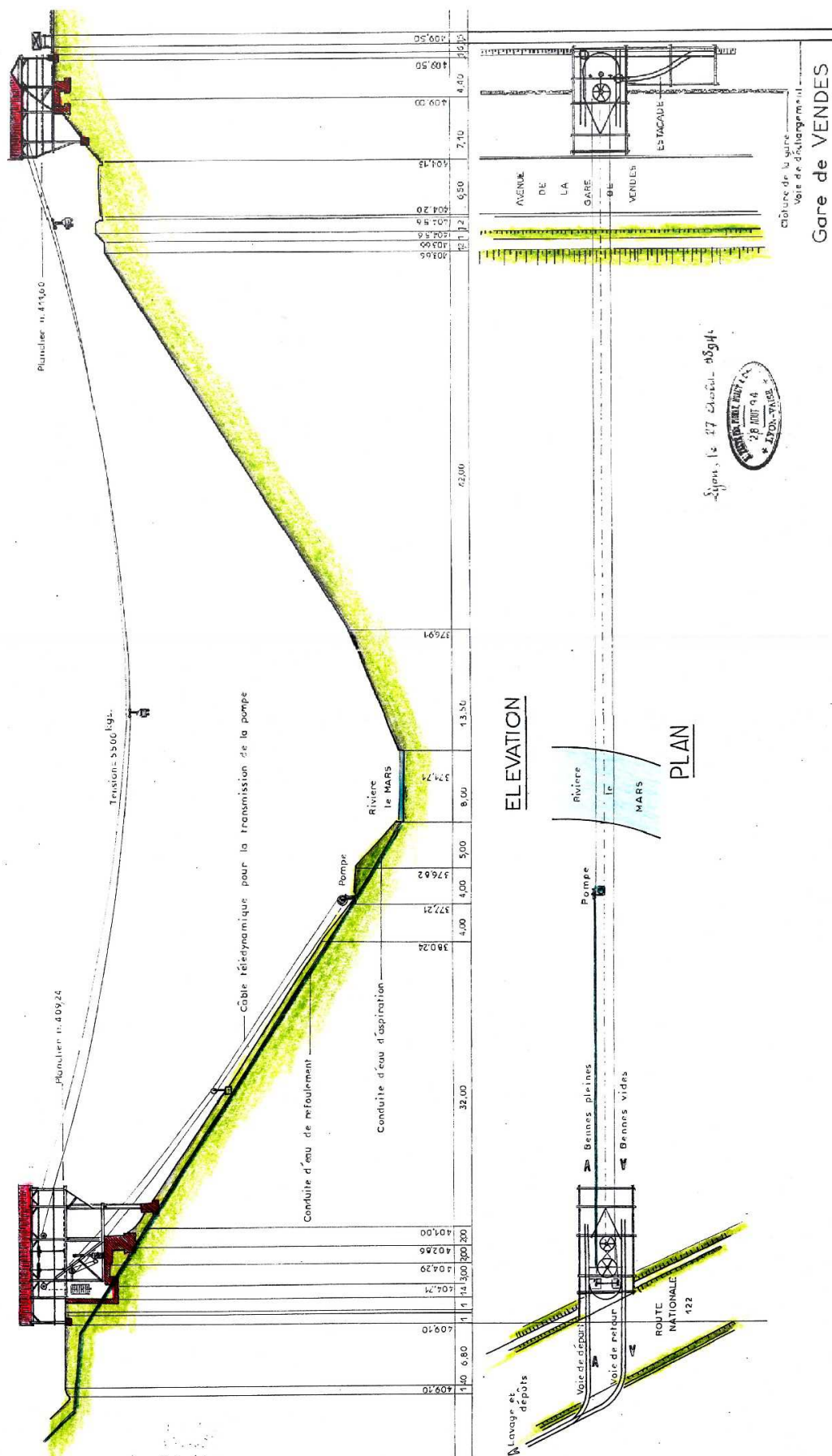
Nous ne saurions trop engager nos compatriotes à visiter cette installation, unique croyons-nous dans les mines de charbons, et qui, par son ingéniosité, réalise une économie considérable de temps et d'argent.

Le charbon d'excellente qualité peut être employé à tous les usages domestiques et il peut lutter avantageusement avec tous les autres charbons, tout en coûtant moins cher grâce à la différence du prix de transport.

La prospérité de cette mine est dès maintenant assurée et cette exploitation constitue une véritable source de richesse pour Vendes qui est appelé à devenir dans un temps plus ou moins éloigné, un centre minier aussi important que Champagnac.

Le Réveil de Mauriac du 05-09-1896.

Téléphérique de la mine de Champleix



MINES DE CHAMPLEIX

Note sur les mines de Vendes

Par l'ingénieur en chef M. Mérieault de Clermont-Ferrand,

Visite du 19 juillet 1917.

Nature du gisement

Cette mine exploite, dans des conditions déplorables un gisement de très mauvais charbon constitué par une couche à allure lenticulaire, dont l'épaisseur totale atteint 4m mais est souvent altéré par des serrées et des rejets. Cette épaisseur comprend d'ailleurs de nombreuses intercalations stériles, les unes assez épaisses pour être triées sur place, les autres en petits filets impossibles à séparer.

Le pendage varie de 30 à 80°, direction Nord- Sud pendage à l'est.

Le toit est constitué par des terrains irréguliers en schistes et grés.

On connaît trois autres couches minées réputées inexploitable.

La mine n'est pas grisouteuse, ni poussiéreuse.

Qualité du charbon

Malgré un triage assez soigné opéré à l'extérieur le charbon est très cendrex : un morceau choisi ne contient pas moins de 22 à 25 % de cendre, et la moyenne livrée au commerce titre 30 % de cendre, prétend le Directeur qui doit être au-dessous de la vérité. La teneur réelle en cendres doit être comprise entre 30 et 40 %.

En exploitation 300m. de longueur entre les niveaux 47 et 60 et un panneau de 80m de longueur récemment préparé entre 90 et 47, soit un tonnage total inférieur à 25 000 tonnes, les avancements des galeries sont d'ailleurs au stérile, et la préparation n'est pas poursuivie.

Je ne parle que pour mémoire d'une petite recherche isolée qui est dans une couche de 1m avec des intercalations de schistes dont la proportion est voisine de ½.

Méthode d'exploitation.

On exploite par tailles montantes successives de 10 m de largeur et 2 m de hauteur immédiatement remblayées après dépilage, le charbon est descendu au niveau inférieur du sous étage par des couloirs en tôle.

On commence par enlever une tranche inférieure de 2m d'épaisseur sur le mur, puis on revient en 2^e tranche prendre le charbon restant au dessus de la première tranche. L'exploitant n'a aucun souci de l'aérage ; il n'y a nulle part ni porte, ni toile, ni caissons d'aérage, les premiers montages amorçant une tranche sont donc constamment en cloche jusqu'au percement dans la galerie supérieure du sous étage, et aucune disposition n'est prise pour aérer ces cloches ; aussi la température y est-elle excessive.

Cette fâcheuse disposition pourrait également entraîner de graves accidents de grisou ; on a observé quelquefois des dégagements accidentels de grisou.

Quatre chantiers de dépilage seulement sont en activité.

Il n'y a pas de carrières à remblai. Le remblai nécessaire est obtenu en perçant au hasard des galeries au rocher qu'on laisse ensuite vides et abandonnées.

Nombre d'ouvriers.

Au fond : 75 français dont 56 sursitaires
26 prisonniers de guerre.

Au jour : 47 français dont 8 sursitaires.

Installations extérieures

- 1 petit compresseur inutilisé
- 4 chaudières disséminées au hasard sur le carreau
- 1 ventilateur mortier
- 1 petit lavoir inutilisé
- 1 criblage peu important
- 1 câble transporteur d'une centaine de mètres pour franchir la rivière, le Mars, et accéder à la station de chemin de fer.

Réserves de la mine

Une grande partie du gisement reconnu a été exploitée par une ancienne Société. Il ne reste plus à prendre qu'un panneau.

Aménagements

Les aménagements comprennent :

- Un puits d'extraction aboutissant au niveau 90- 3m.50 de section- cages à un étage- câbles guidés.
- Un puits de retour d'air avec petit ventilateur Mortier aboutissant au niveau 47.
- Un autre puits de retour d'aérage naturel à très faible section, moins de 1m.
- Un réseau de galeries, dont un niveau inférieur à 90., un niveau intermédiaire à 60., un niveau supérieur à 47.
- La longueur totale du champ d'exploitation découpé par ces galeries est d'environ 400m. Tout cela est dans un état déplorable d'entretien, le puits d'extraction qui sert à la descente des ouvriers n'a pas de parachutes, ni de barrières à aucune recette.
- Le treuil d'extraction est lamentable, il y a dans toutes les articulations des jeux de plus de 5 mm.
- Les terrains forcent beaucoup, et les galeries sont mal boisées et mal entretenues.
- L'aérage est tout à fait insuffisant, la ventilation Mortier ne consomme que 4m³ de puissance.
- L'épuisement se fait au moyen de bennes, venue d'eau : 90m³ en 24heures.

Durée du travail au fond

- Un seul poste d'extraction de 9 heures de travail effectif.
- Pas de poste d'extraction le dimanche.

Production de la mine en juin

- 573 tonnes de tout-venant choisi (gros) 50mm
 - 186 tonnes tout-venant dépoussiéré (braisettes) 30 à 50mm.
 - 556 tonnes menus bruts. Totale : 1315 tonnes.
- Sans compter la consommation de la mine et des ouvriers mineurs.

Rendement moyen des ouvriers du fond

- Ainsi le rendement moyen journalier des ouvriers du fond ressort à **500kg environ par ouvrier.**

Rapport sur la Mine de Champleix à Vendes

Visite du 19 juillet 1917

Observation au sujet de la sécurité

- 1°- Entretien des galeries extrêmement défectueux.
- 2°- Aérage à peu près inexistant – température excessive des chantiers.
- 3°- Equipement du puits d'extraction tout à fait insuffisant, pas de barrière, pas de parachute, bien que ce puits qui n'a pas de compartiment d'échelles, soit la seule voie d'accès utilisable pour la circulation des ouvriers.

Il y a bien un autre puits équipé au moyen d'un treuil, mais ce treuil est en tel état de vétusté qu'il ne paraît pas prudent de l'utiliser pour la descente ou la remonte du personnel.

Des observations très sévères ont été présentées à l'exploitant sur ses différents points.

Clermont- Ferrand le 28 juillet 1917

L'Ingénieur en Chef des Mines.
M. Mérieault



Vendes – Vue générale, au fond les mines de Champleix.

LES INSTALLATIONS

Extraction

- Puits Croizet. Manège. En 1875, 15 mètres de profondeur, colonne bois.
- Puits de la Marianne. Manège. En 1875, 20 mètres de profondeur, colonne bois, rectangulaire.
- Puits de la Gineste. Profondeur 47 m, 2 recettes, une à 20 m. et une à 47 m. (procès verbal 1902) colonne rectangulaire bois de 3,50 x 2,00 mètres, a servi par la suite de puits d'aération avec la remontée de Champleix.
- Puits Audiffret. (Procès verbal 1909) Profondeur 92 m. section 3,50 m, une recette à 85 mètres, chevalement en bois, cage à 1 étage, équipé en 1949 avec un treuil à extraction électrique, et une profondeur de 96 mètres.

Roulage

Une galerie équipée en voies, 600 m environ.

- 2 km de voies de 0,50 de large au fond et en surface.
- 150 bennes de 500 kg.
- Un câble transporteur de 200 m.

Criblage – Lavage

- Lavoir type bac à position et auto-déchisteur PIC. Capacité horaire de 10 tonnes. L'eau est pompée et rejetée dans le Mars.

Force

- 2 groupes de chaudières.
- Une centrale électrique.

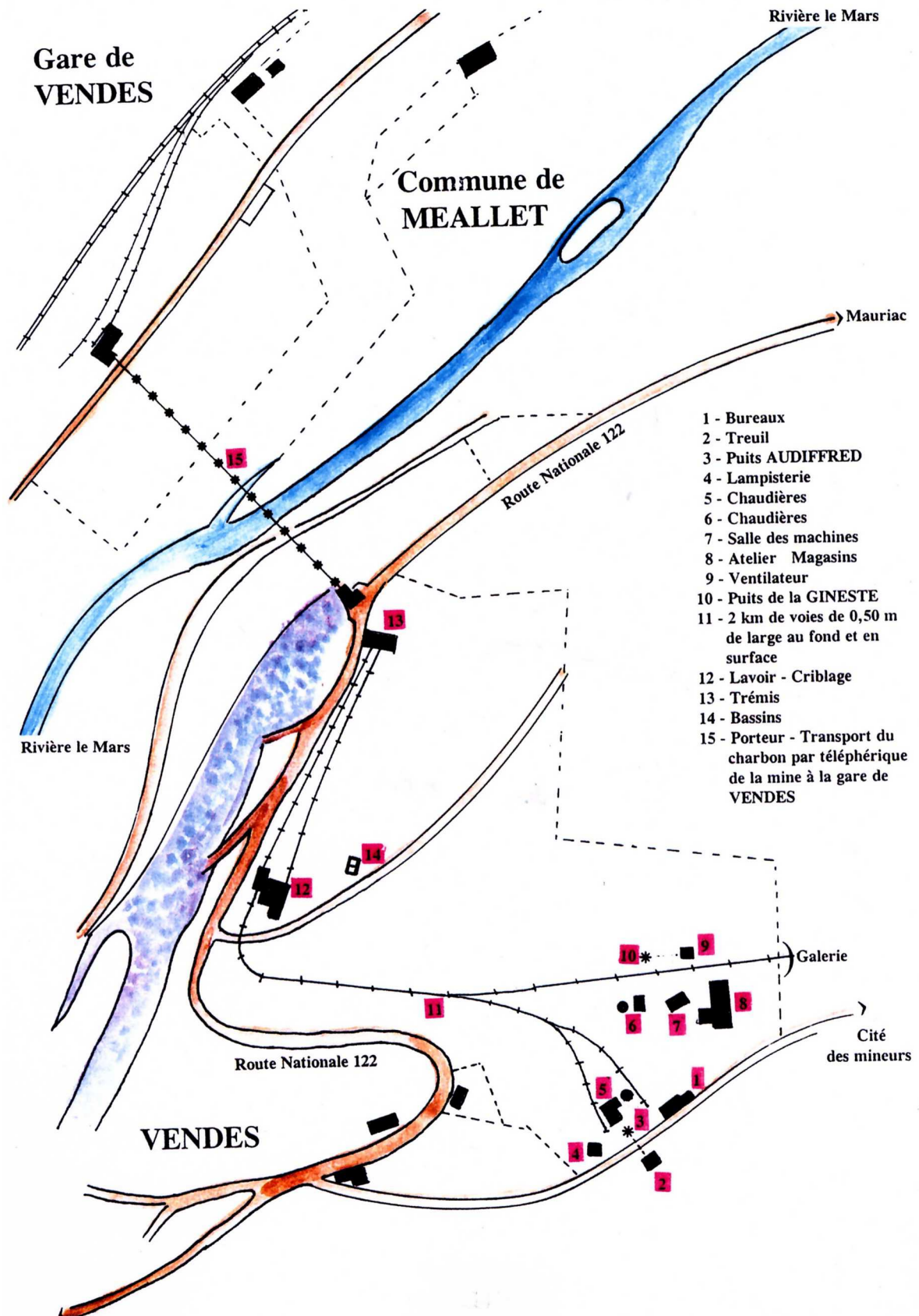
Maintenance

- Lampisterie (environ 110 lampes).
- Ateliers de bois et de fer
- Parc à bois (bois utilisé pour le boisage au fond)
- Bureaux.

Immeubles

- La moitié du château de Vendes, où logeaient les chefs de service.
- Une cité ouvrière de 15 pavillons en pierre comprenant 51 logements, d'une capacité d'accueil de 200 personnes.- Cité transformée en village de vacances.

MINES DE CHAMPLEIX



CITE DES MINEURS

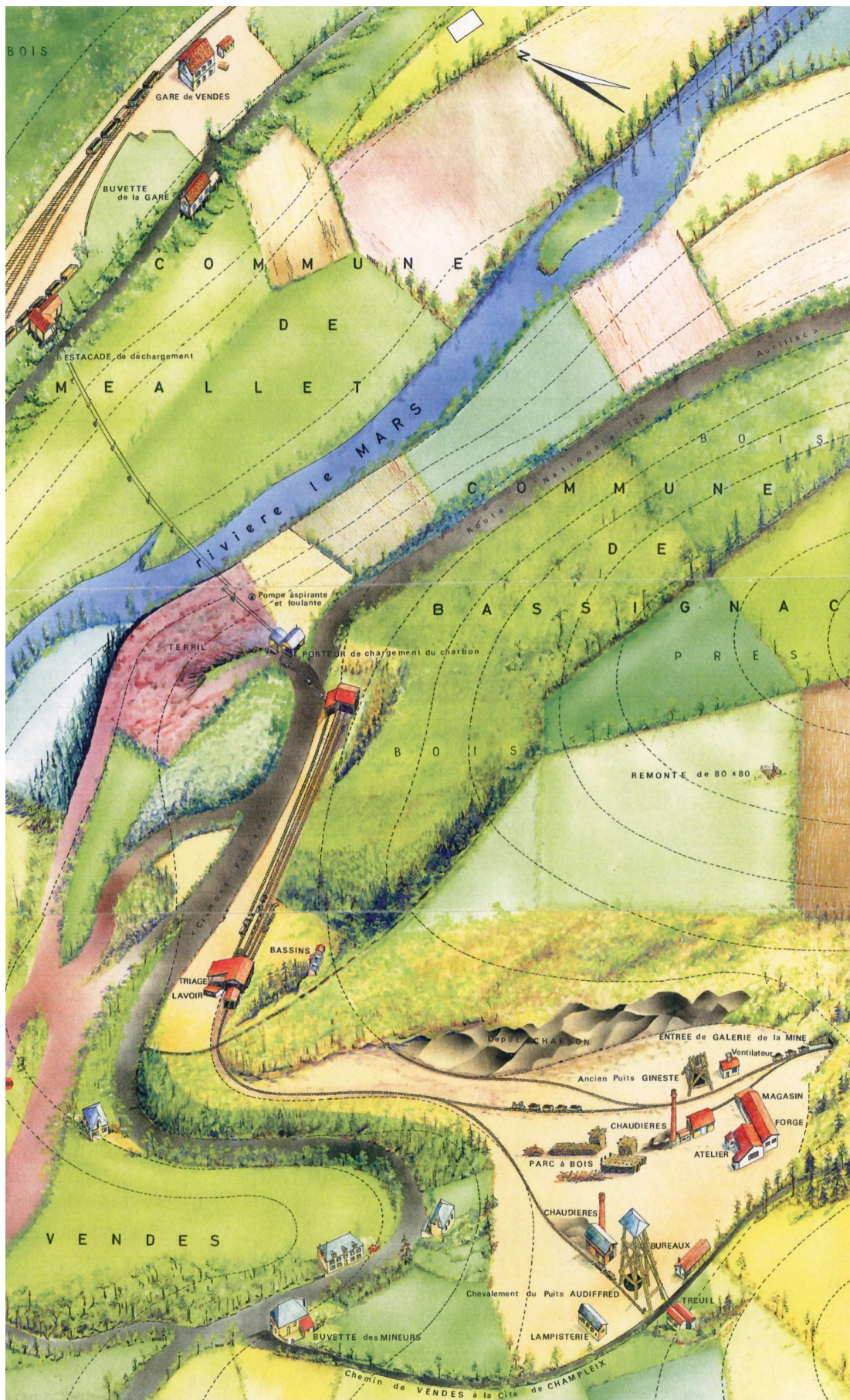


1920 – 15 Pavillons comprenant 51 logements.



2000 – Cité transformée en village de vacances.

MINES DE CHAMPLEIX



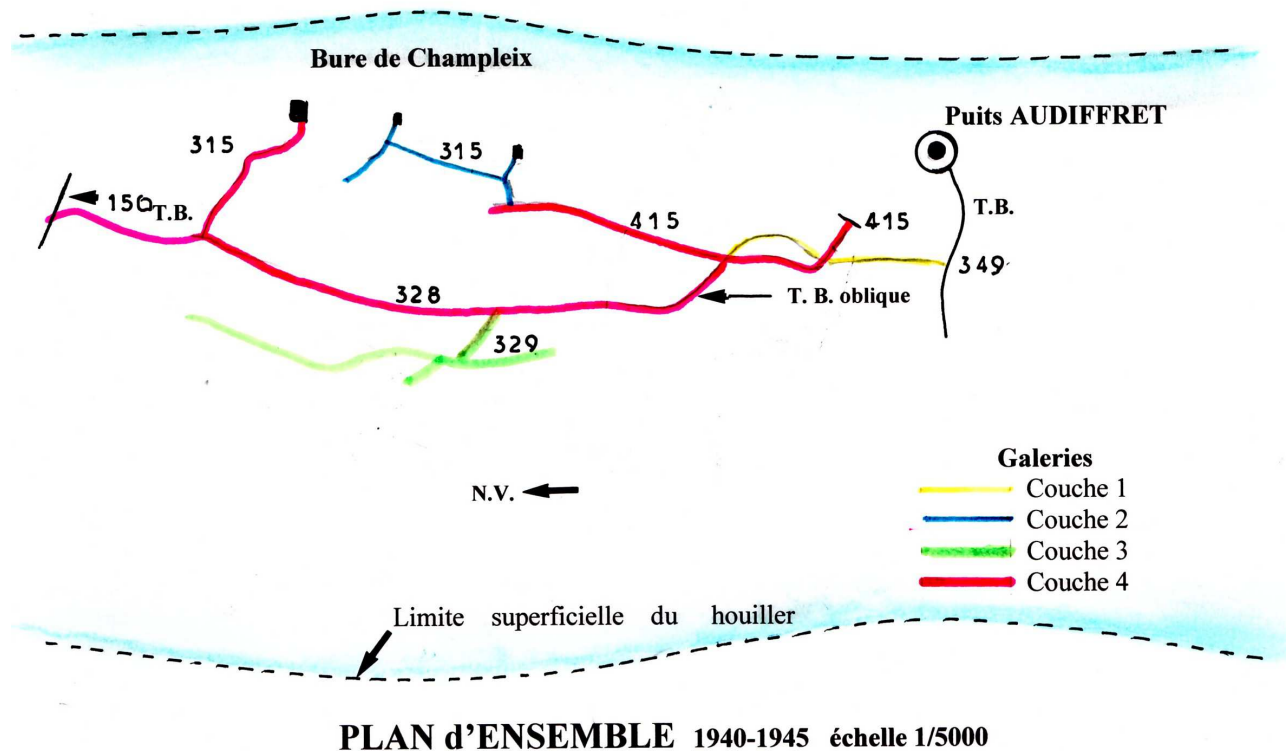
LES TRAVAUX SUCCESSIFS

Avant 1931

- Dépilage d'une zone de 600 m à 700 m de long au sud du puits Audiffret.
- La couche n°1 est exploitée aux abords du puits Audiffret, initialement elle s'appelait couche Croizet.
- On rencontre la couche n°2 à 20 m au nord du puits Audiffret anciennement, elle était appelée couche Albert.
- Les couches n° 4 et 5 sont les seules à avoir fait l'objet d'une exploitation active.
- En 1902, une galerie superficielle fut ouverte au nord –est du puits Gineste (à cette époque, le puits Audiffret n'existait pas). C'est à cet endroit que l'on a trouvé la présence de roc-séda (couche n°5).
- En 1922, la société Pont-à-Mousson a fait des forages infructueux entre le Mars et la RD 922.

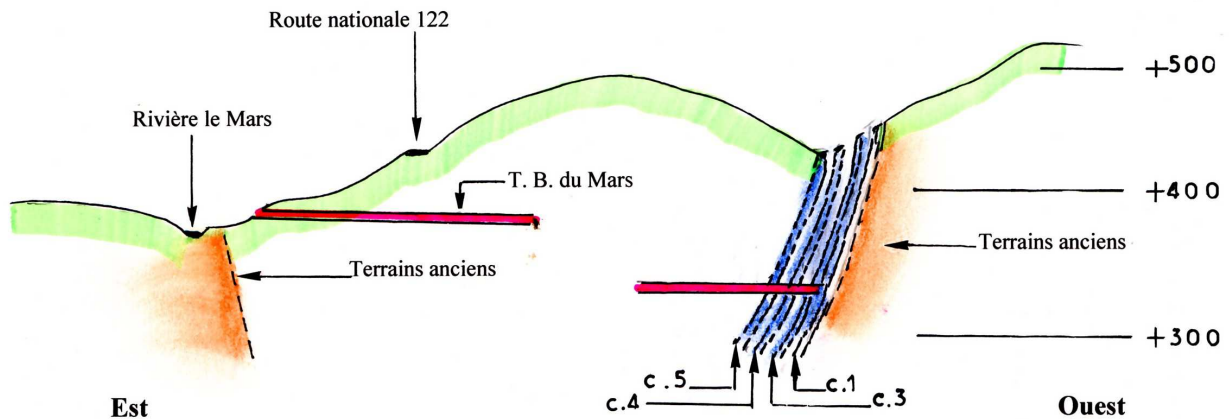
De 1942 à 1953

- Les travaux ont consisté à exploiter des lambeaux de gisements laissés par les anciens et surtout à exploiter la couche n°2.

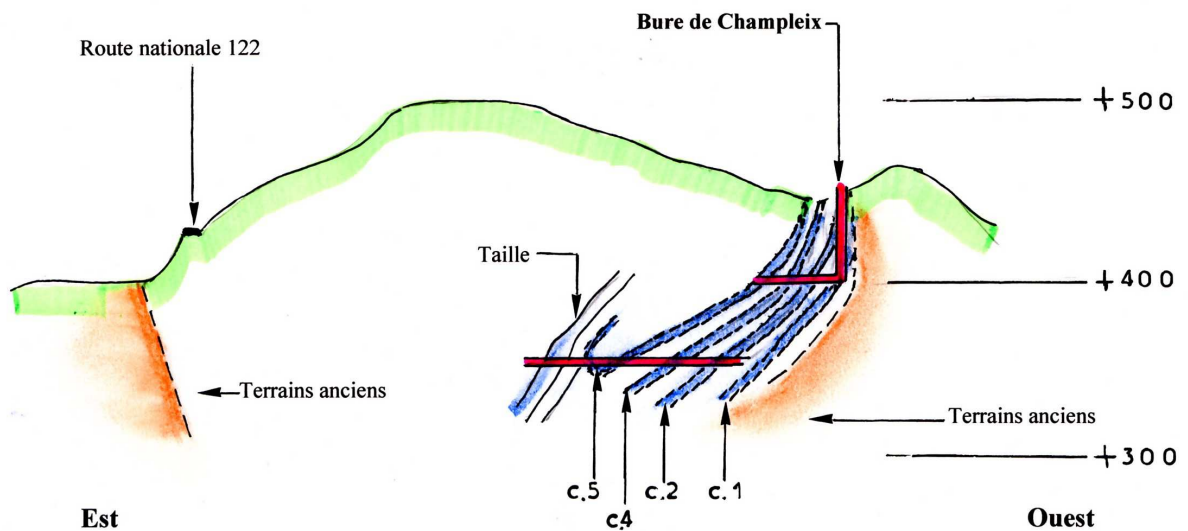


MINES DE CHAMPLEIX

Coupes du Gisement (1940-1945)

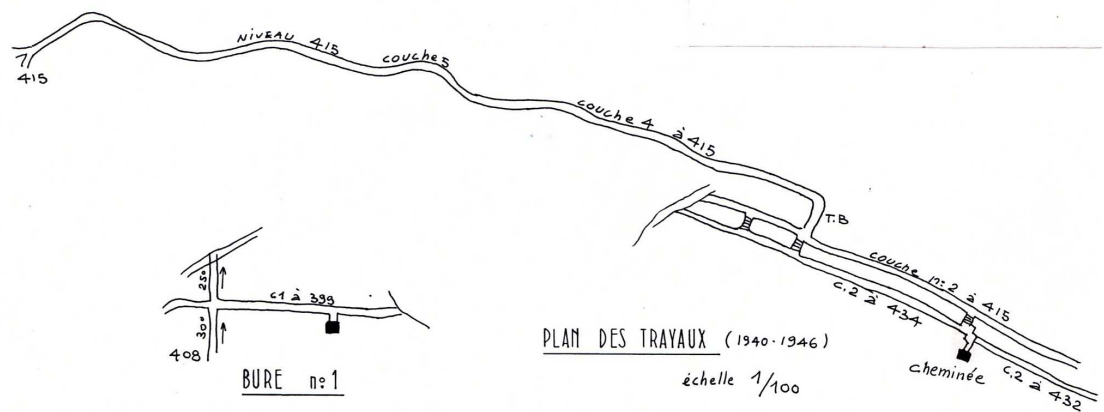


Coupe à 700 m au sud du puits



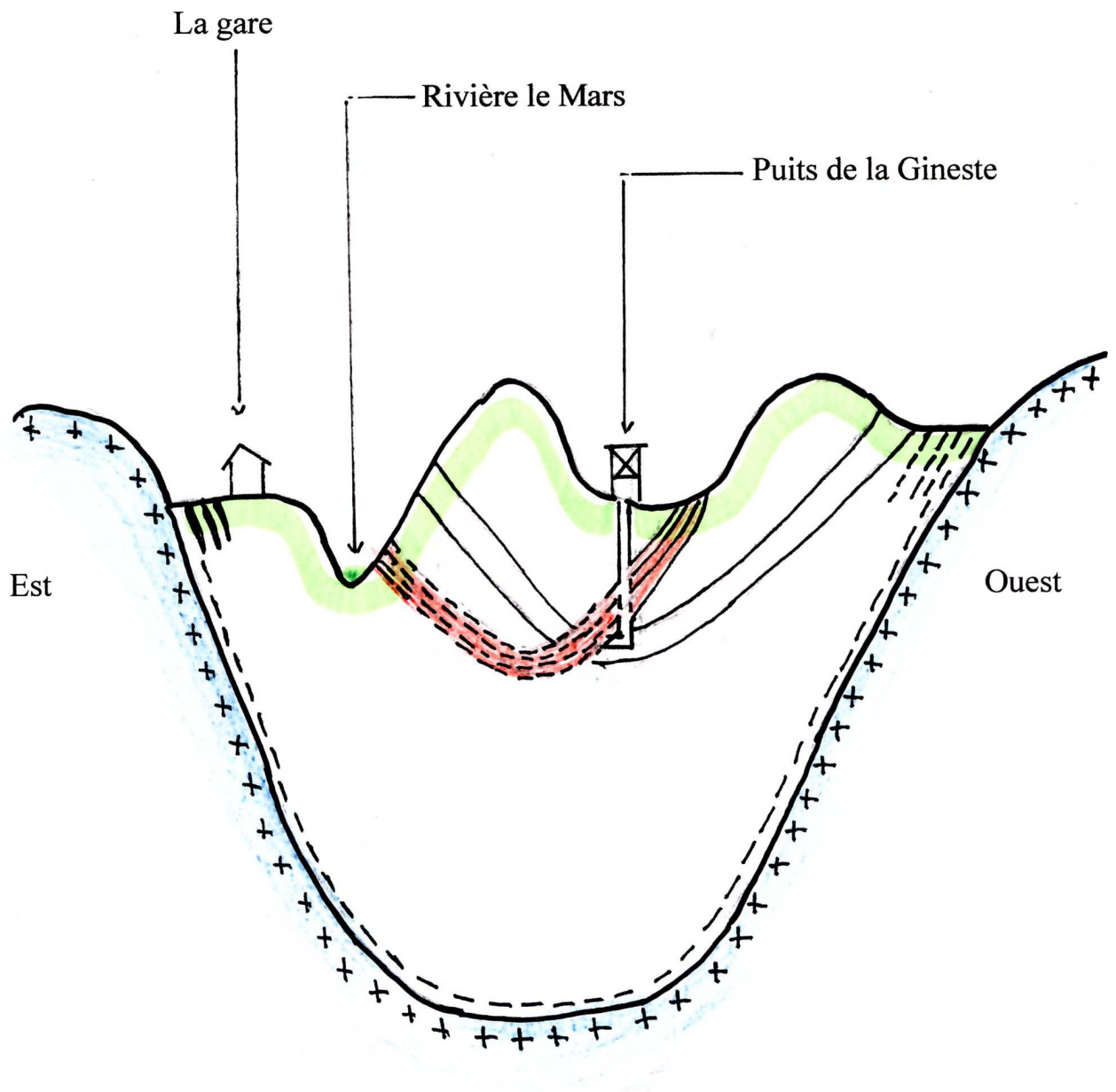
Coupe à 400 m au sud du puits

Travaux (1940-1946)

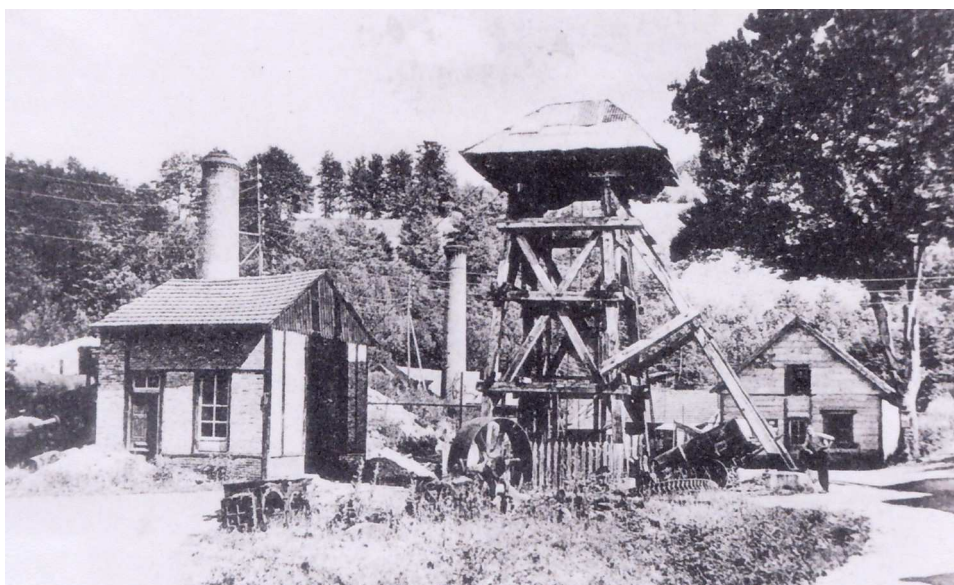
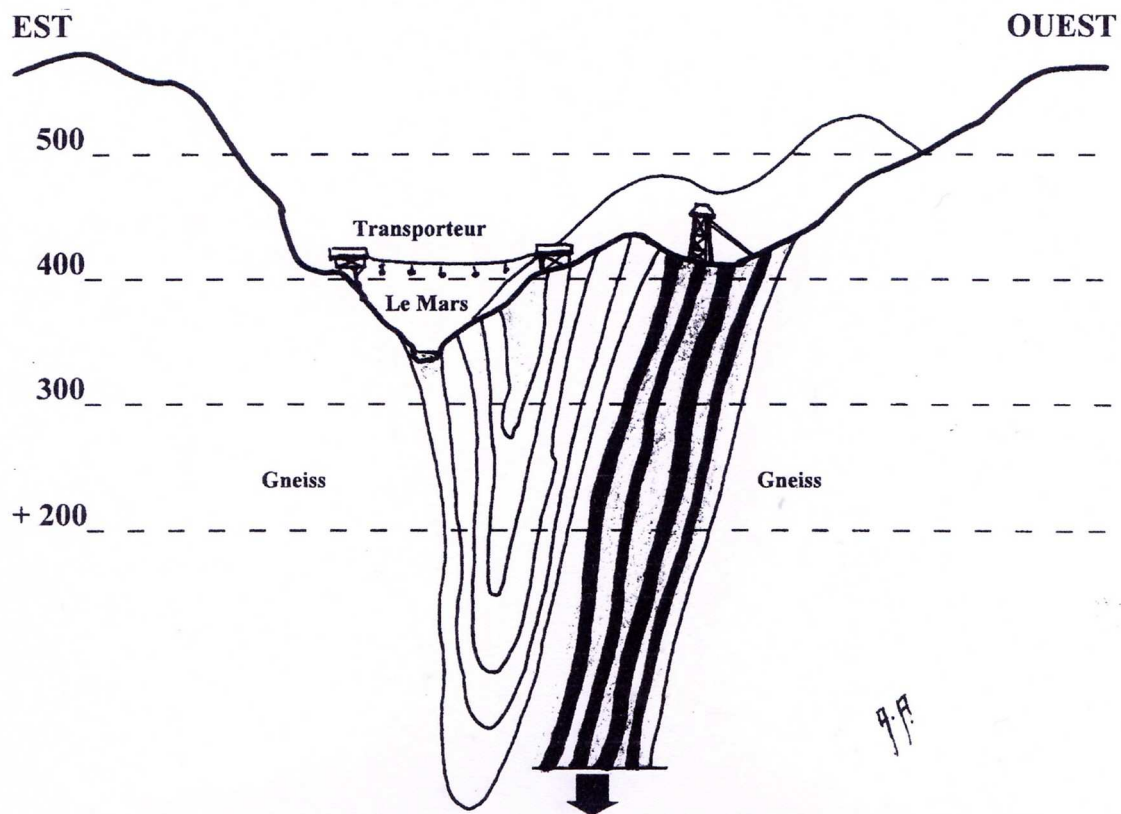


MINES DE CHAMPLEIX

Coupe du gisement sur le puits Gineste (1940 – 1945)



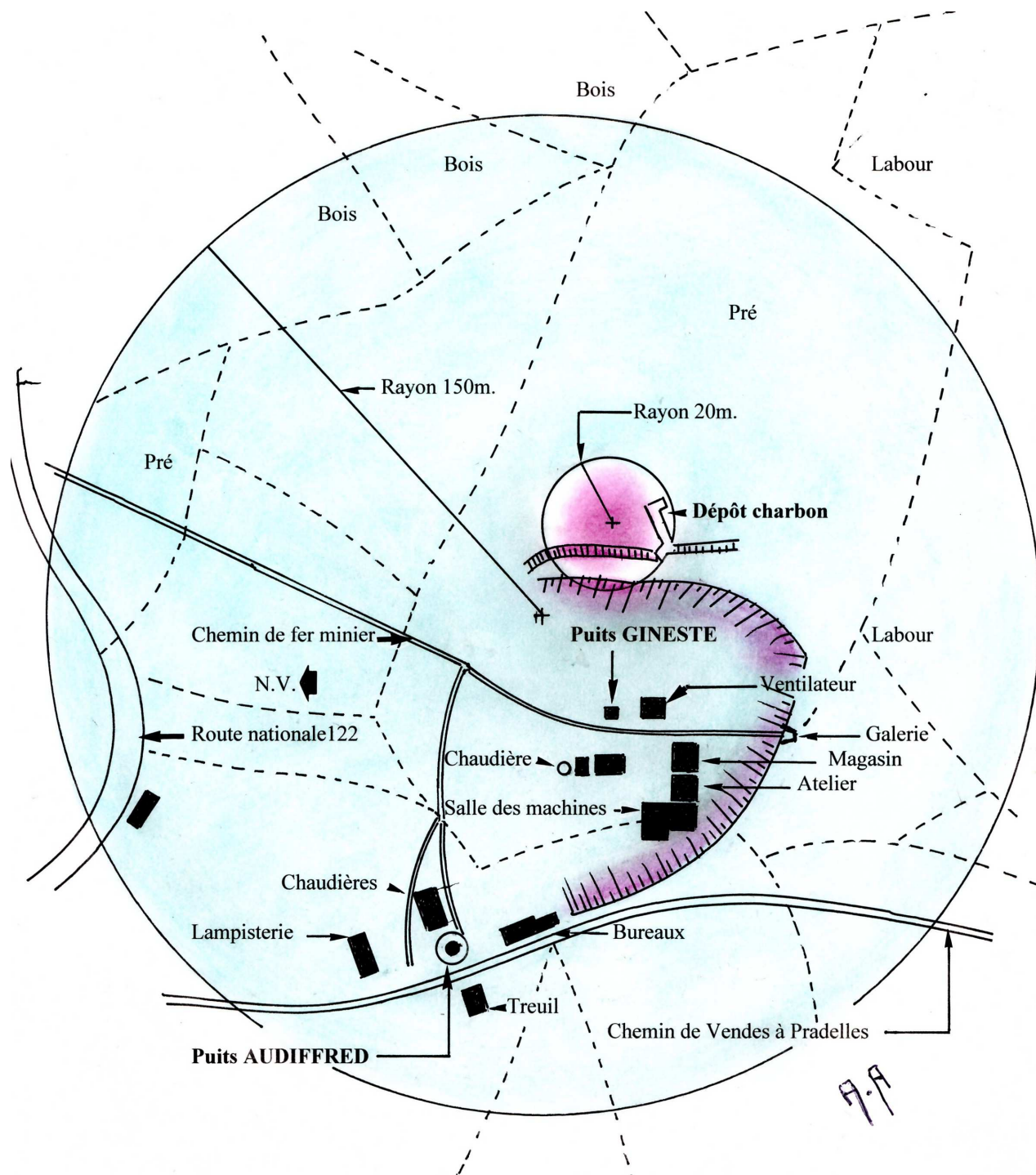
COUPE DU FAISCEAU DE CHARBON DU Puits AUDIFFRET



1940 – Le puits Audiffret.

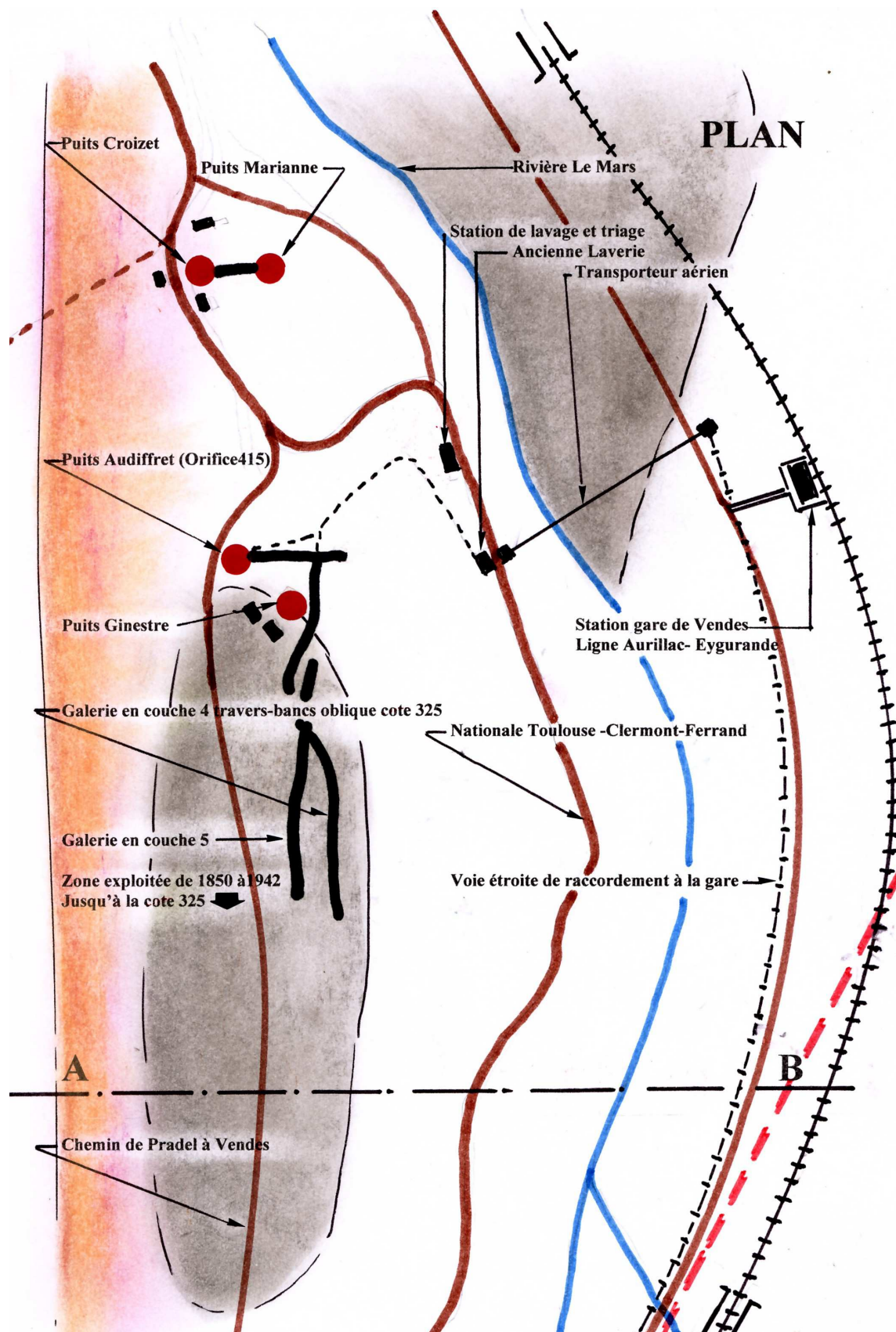
MINES DE CHAMPLEIX

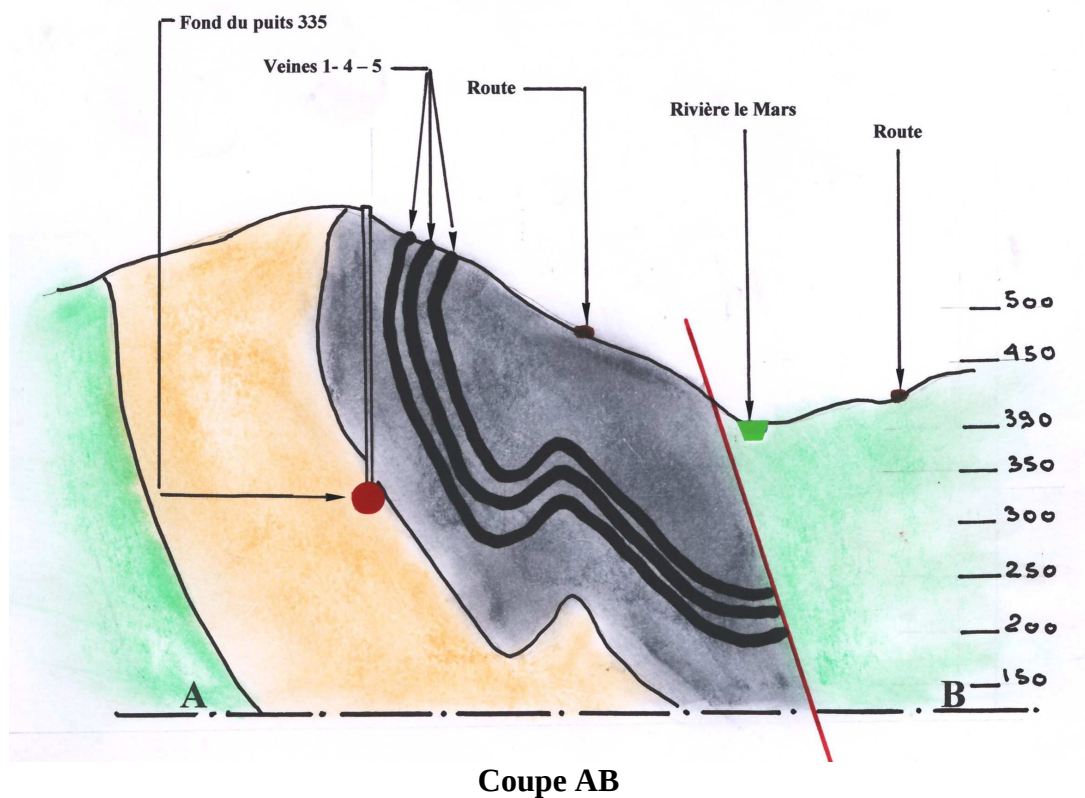
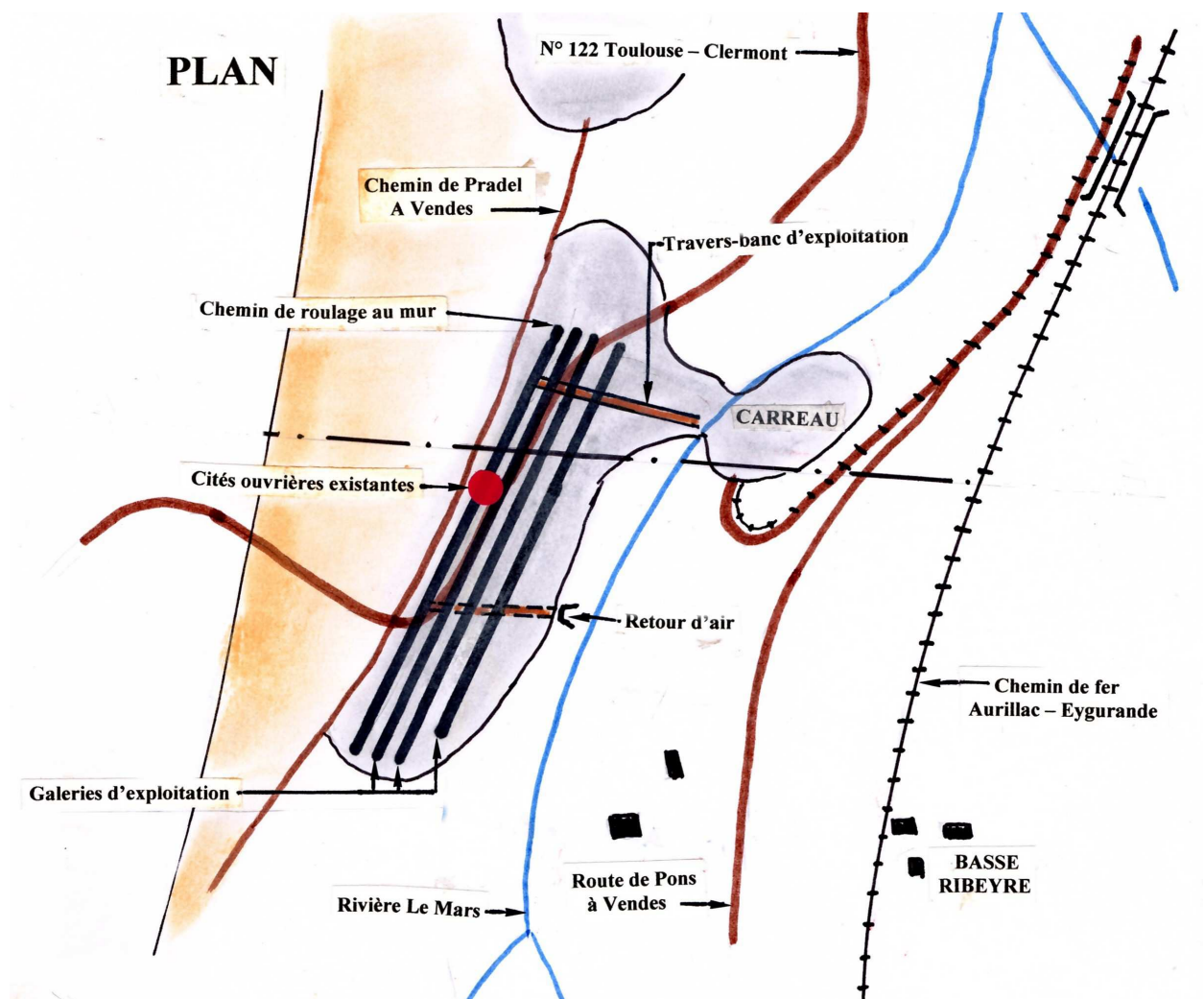
Plan de surface. Vendes le 17 mai 1919



CONCESSION DE VENDES - CHAMPLEIX

20 octobre 1942 plan d'avant-projet d'exploitation
de L. Parjadis de Larivière, ingénieur E.C.P





CHIFFRES DE PRODUCTION

- 1858. 30 ouvriers travaillent à Champleix pour extraire 75 tonnes de charbon.

- 1897-----4700 t.

- 1899-----4900 t.

- 1900-----4900 t.

- 1901-----5500 t.

- 1902-----5900 t.

- 1903-----8897 t.

- 1904-----4800 t.

Production du mois de juin - 1917-----1315 tonnes pour 9 heures de travail par jour, six jours sur sept. Rendement moyen : 500 kg par jour et par ouvrier.

- 1919-----5854 t.

- 1920-----5660 t.

- 1921-----1662 t.

De 1919 à 1937, Production totale : 68 245 tonnes

De 1942 à 1953, Production totale : 76 548 tonnes

En 1947, 113 ouvriers (65 au fond, 48 au jour). Production de l'année : 17 230 tonnes.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
Charbonnages de Champleix

Capital : 2.500.000 francs

Adresse Postale :

M. le Directeur des Charbonnages
de Champleix

PAR CHAMPAGNAC (CANTAL)

Adresse Télégraphique :

T. R. Directeur Mines Gare Vendes

Expéditions { Gare Vendes (Cantal)
Réceptions {



EFFECTIFS SALAIRES

-1858 - 30 ouvriers

-1889-Janvier, effectif total : 37 ouvriers.

Au fond : 1 chef mineur	salaire 2700f /an
10 mineurs piqueurs boiseurs	salaire 4,16f /jour
7 manoeuvres rouleurs	salaire 3,18f /jour
Au jour : 2 machinistes	salaire 3,82f /jour
1 forgeron	salaire 4,50f /jour
12 manoeuvres de + 18 ans	salaire 2,89f /jour
2 manoeuvres de - 18 ans	salaire 1,90f /jour
2 femmes majeures	salaire 1,55f /jour

-1905-30 décembre

Au fond : 42 ouvriers	
Piqueurs	salaire 4,25 /jour
Rouleurs	salaire 3,75 /jour

-1917 juillet (effectif total : 148)

Au fond : 75 français, dont 56 sursitaires
 26 prisonniers de guerre
 Au jour : 45 français, dont 8 sursitaires.



Mariage de Monsieur et Madame PERYNAT

Vendes le 29 avril 1914



Personnel au pied du chevalement du puits AUDIFFRET
Sur l'inscription, on peut lire :
Monsieur et Madame Perynat
Les meilleurs souhaits de bonheur du personnel
Des charbonnages de CHAMPLEIX

LETTRES DE M. DUMAS

Ingénieur et Directeur des Mines de Champleix

Dossiers sur les activités Minières et Sociales

Dossier ref : 267

Vendes 2 octobre 1914

Monsieur l'Administrateur Délégué

Après avoir examiné pendant huit jours les installations du jour et du fond de la mine de Vendes, au point de vue de la conservation de ces installations pendant la suspension de l'exploitation.

J'ai l'honneur de vous faire part des observations suivantes :

Travaux du fond :

Les galeries sont loin d'être en bon état. Depuis le premier septembre jusqu'au trente une équipe de 17 hommes, avec un bon surveillant, a travaillé à remblayer les tailles et à mettre en bon état la galerie de l'étage de 47m qui en avait grand besoin, une grande partie des boisages ayant cédé.

Mais dans la galerie principale de l'étage 90, galerie qui a plus de 400m de longueur, il y a énormément de travail à faire pour mettre cette galerie en état de supporter un roulage d'une extraction de 200 bennes par jour, chiffre d'extraction que je juge indispensable pour que la mine puisse vivre sans donner encore de bénéfices appréciables.

Il y a plus de 100m de longueur sur lesquels les boisages sont complètement à refaire en bois de chêne, soit que la galerie se soit abaissée à 1m.25 de hauteur au lieu de 2m.00 minimum soit que les parois se soient rapprochées au point de ne plus laisser passer les bennes sans heurter les étais qu'il a fallu entailler en maint endroits.

Les poussées latérales et au toit sont excessives même dans le rocher qui n'est que du grès fissuré ou décomposé.

J'ai mis 10 ouvriers boiseurs à refaire la galerie et il faudra plusieurs mois, en employant beaucoup de bois de chêne pour remettre cette longue galerie en état présentable et la rendre susceptible de satisfaire à un roulage intense. Ce n'est pas un travail d'entretien, mais un travail de réfection qu'il faut faire au fond de la mine et j'estime que ce travail coûtera environ 2000F par mois pendant trois mois.

L'assèchement des galeries se fera facilement avec la cuve et ne coûtera que quelques centaines de kilos de charbon par jour. La ventilation est excellente. Mais j'estime nécessaire de préparer l'épuisement par la pompe Worthnipton, qui attend au fond depuis cinq mois, en montant le long du puits la colonne d'eau et la conduite de vapeur, dont les tuyaux sont sur place.

Ce travail sera fait par l'équipe des 10 hommes du fond avec un ouvrier capable de faire les joints.

On arrivera en deux ou trois mois à avoir une mine en bon état et prête à supporter un bon rendement.

Installations du jour :

Ce n'est pas le moment de faire ici la description de ces installations ni d'en faire la critique.

Les chaudières, les machines, le ventilateur, le lavoir, le cribleur, le transporteur, les voies de circulation sont ce qu'elles sont, il s'agit d'en tirer le meilleur parti possible avec le minimum de frais d'entretien.

S'il s'agissait de réfections, de modifications, d'amélioration que je crois nécessaires, la dépense atteindrait des sommes d'une certaine importance que la société ne peut pas envisager actuellement.

Les salaires des mécaniciens, chauffeurs, forgeron manœuvres indiqués très judicieusement par Mr. Miller doivent être conservés pour l'entretien, s'élèvent à 900 francs par mois.

Mais il me paraît nécessaire de débarrasser le terre plein de la mine devant les bureaux, des 500 tonnes de tout venant qui ont été accumulées pendant plusieurs mois. Ce travail créera l'emploi de 5 ou 6 hommes en plus de ceux de l'entretien, de 5 ou 6 gamins et de 10 à 12 femmes pour le criblage afin de rendre ce charbon vendable à bon prix. Mais si l'on dépense en plus environ 1000 à 1200 francs, on vendra pour 8 à 10 000 francs de charbon cet hiver et l'on conservera la clientèle de la mine.

Enfin, on utilisera les chevaux qui ne sont pas assez occupés en ce moment. Aussitôt que nous aurons terminé le lavage des menus dans un délai de 5 à 6 jours et le poursuivre sans interruption.

J'espère que la Banque pourra faire les avances nécessaires, elles lui seront remboursées sur le produit des ventes de charbon.

On arrivera ainsi à rendre la mine, au fond et sur le dessus d'un aspect présentable, et susceptible d'être visitée par des personnes qui pourraient s'y intéresser.

Je vous prie d'agréer Mr. l'Administrateur Délégué, l'expression de mes sentiments distingués.

Ingénieur et Directeur des Mines de Champleix.

M. Dumas

Vendes 5 octobre 1914

Cher Monsieur Paillier

Je réponds à votre lettre du 29 septembre reçu le 3 octobre.

Il est probable que je reste à Vendes jusqu'à la fin de la guerre, ayant assumé vis-à-vis de M. Duchemin, la charge de surveiller l'entretien et la conservation de la Mine et de ses installations.

Cela ne m'amuse pas beaucoup, mais je l'ai fait par dévouement à M. Perpigna et à ses collègues du Conseil.

J'ai de bonnes nouvelles de M. Perynat en date du 20 septembre. Il est à l'aile gauche avec les Anglais. Je lui ai écrit il y a deux jours.

Votre programme était bon, il sera suivi à peu près exactement et nécessitera 4000 francs par mois.

Nous avons beaucoup d'ennuis avec les chaudières qui sont toutes en mauvais état. Quel malheur que la cheminée de la Niclausse n'ait pas été montée le 25 juillet !

Je m'adresse à Lyon pour avoir des tubes étirés sans soudure à l'usine d'Escaut et Meuse.

Au fond, c'est sans doute par erreur qu'il y a eu 17 hommes pendant la 2^{ème} quinzaine de septembre, Guerion m'a fait voir une liste de votre main qui comprenait 17 hommes. Ils sont maintenant 10 occupés au boisage et l'ouvrage ne leur manque pas, car les galeries étaient en très mauvais état, comme j'ai pu le constater. J'espère obtenir de M. Duchemin les fonds nécessaires chaque mois. C'est lui qui touchera de Paris les factures de l'Orléans ce qui le fera rentrer dans une partie de ses avances.

Malheureusement, il y a beaucoup d'arriéré à liquider et M. Thellot aura du mal à en sortir.

Quant à vos appointements d'août et de septembre, j'ai écrit à M. Duchemin le 3 octobre qu'il veuille bien vous adresser directement 1234 francs d'après nos écritures ce qui ne préjuge en rien sur la note de frais de voyages, ainsi que le remboursement des retenues pour caisse de retraites.

L'important est que vous soyez payé de vos appointements fixes.

Je crois que votre propriétaire, M. Lagrange veuille à ce que tout reste en bon état chez vous. Je vais lui faire payer le semestre échu le 1^{er} octobre pour l'encourager à continuer la surveillance.

J'ai amené avec moi le beau temps d'arrière saison et j'espère qu'il se maintiendra encore quelques jours.

Veillez présenter mes hommages à Madame Paillier et recevez pour vous l'assurance de mes meilleurs sentiments.

M. Dumas

Dossier ref : 279
Vendes 8 octobre 1914

Monsieur Jaupitre à Bourges

J'ai reçu à midi votre lettre chargée avec les 3000 francs en billets.

Monsieur Gaume ira à Aurillac demain samedi changer les billets, même ceux de cinquante francs qui ne passent pas dans le village de 250 habitants qu'est Vendes.

On fera la paie dimanche matin.

Je vous remercie de la promptitude que vous avez mise à titre d'affaire.

Recevez l'expression de mes sentiments distingués.

Ingénieur et Directeur des Mines de Champleix
M. Dumas

Dossier ref : 283
5 octobre 1914

Monsieur le Sous-préfet du Cantal

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par l'Administration des Charbonnages de Champleix de vous faire parvenir, pour les besoins de l'Armée un lot de trente trois couvertures de laine.

Ces couvertures faisaient partie du matériel de literie que la mine mettait à la disposition des ouvriers célibataires qui n'avaient pas de mobilier.

Tous ces ouvriers ayant disparu, notre Administration pense qu'elle ne pouvait faire un meilleur usage de ces couvertures que de les offrir à nos soldats.

Je viens donc vous prier, Monsieur le Sous-préfet de bien vouloir vous charger de les faire parvenir à destination, comme vous le jugerez le plus convenable de manière que soient remplies les intentions des donateurs de ce modeste envoi.

Veillez agréer Monsieur le Sous-préfet l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Ingénieur Directeur des Mines de Champleix
M Dumas

Dossier ref : 293
Vendes 22 octobre 1914

Monsieur l'Inspecteur

Tout en vous remerciant de l'offre que vous nous faites d'employer des ouvriers Belges ou des réfugiés du Nord.

J'ai l'honneur de vous informer qu'il ne nous est pas possible d'occuper ces ouvriers à la mine avant de longs mois.

Toutes les galeries sont en grande réfection au moyen d'un petit nombre d'hommes choisis, et l'extraction du charbon ne pourra pas être reprise avant que cette mise en bon état ne soit entièrement terminée.

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes sentiments distingués.

Ingénieur et Directeur des Mines de Champleix.
M. Dumas

Dossier ref : 295
Vendes 23 octobre 1914

Monsieur le Général
Commandant le 13^{ème} Corps d'Armée
A Clermont-Ferrand

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une permission de cinq jours pour le soldat Gaume Célestin du 100^{ème} Territorial à Aurillac.

Monsieur Gaume de la classe 1892, a été appelé subitement le 21 octobre. Il est parti pour rejoindre son régiment le 22 au matin et n'a eu que juste le temps à me remettre la caisse de la mine dont il était Caissier Comptable depuis plus de deux ans.

Il me serait très utile qu'il puisse venir passer quelques jours à Vendes pour arrêter les écritures de fin de mois et remettre son service à l'agent qui le remplacera.

Comptant sur votre indulgence, dans les limites compatibles avec les nécessités laborieuses.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Général, l'expression de mes sentiments distingués.

Ingénieur et Directeur des mines de Champleix
M. Dumas

Monsieur l'Administrateur délégué

Note sur les travaux exécutés en octobre 1914

Au fond :

Pendant tout le mois d'octobre les ouvriers mineurs, avec un surveillant, ont été occupés à la réfection des boisages de la galerie principale à l'étage 90 m. Ce travail a nécessité l'emploi de 2 wagons d'étais en chêne et en sapin.

Il a été extrait 394 bennes de déblaie provenant du relevage et de l'élargissement, ce qui représente environ 131 mètres cubes de fouille. Ce cube donne une idée de l'importance du travail.

Au jour :

Le tas de charbon extrait au mois d'août qui se trouvait en dépôt dans la cour, a été transporté au crible et au lavoir.

Ce tas de charbon représentait environ 600 tonnes de charbon brut.

Après criblage et lavage il en est résulté 300 tonnes de charbon propre vendable, qui a été expédié, au fur et à mesure de sa production ou mis en silos.

Il reste dans les silos, environ 80 tonnes.

Et parmi les résidus du lavage on a pu extraire pour le chauffage des chaudières, environ 80 tonnes.

J'ai fait exécuter par l'entreprise Carrias un petit mur de soutènement du remblai de la voie allant au lavoir, dans la prairie Delmas.

Ce mur avait été commencé dans les premiers jours du mois d'août. Les fouilles étaient ouvertes, ce qui aurait pu entraîner des éboulements pendant l'hiver.

Ce travail a coûté 448 francs qui ont été payés comptant.

Les chaudières, le crible et le lavoir ont occasionné des arrêts pour réparations.

Tous les ouvriers et ouvrières engagés pour le criblage et le lavage ont été congédiés une fois le travail terminé.

Il ne reste plus que le personnel indispensable à l'entretien des installations du jour.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'expression de mes sentiments distingués.

Ingénieur et Directeur des Mines de Champleix.

M. Dumas

Monsieur l'Administrateur Délégué

Il existe à l'entrée de la galerie du Mars, au bord de la rivière, une quantité considérable de bois de charpente et de rondins de chêne et en sapin en plus des 10 cintres et de leurs couchis devant servir à la maçonnerie de la voûte.

Si vous ne prévoyez pas que la reprise du travail de cette galerie maçonnée, puisse être entreprise avant un ou deux ans, il me semble qu'il serait préférable de faire remonter tous ces bois à la mine, afin de les utiliser ou de les conserver à l'abri des intempéries et des soustractions possibles. D'autre part, il y a peut être intérêt à laisser ces bois sur place, pour indiquer à certains visiteurs de la mine que le travail était en train lors de la mobilisation.

Je désirerais avoir votre avis à ce sujet avant d'entreprendre le transport de ces bois qui coûtera environ deux ou trois cents francs.

Recevez, Monsieur l'Administrateur délégué, l'expression de mes sentiments distingués.

Ingénieur et Directeur des Mines de Champleix
M. Dumas

Action des Houillères de VENDES



Action des Charbonnages de CHAMPLEIX 1906



ÉMISSIONS NATIONALES SUR LES MINEURS

Timbre



Dentelé 13 – dimensions 22 x 36mm
Emis le 20 avril 1938 en feuilles de 50 timbres
Gravé en taille douce, retouchée par H. Cheffer
Usage : pour lettres service intérieur
Tirage : 14 millions d'exemplaires
Retiré de la vente : décembre 1938

Billet de la Banque de France



Billets émis – 515 000 000
1^{ère} impression : 11 septembre 1941
Retrait : 30 juin 1949

VESTIGES DU PASSÉ

**Photos de Thomas Richard
INERIS**

(Institut national de l'environnement industriel et des risques)



la gare



le carreau (bureaux)



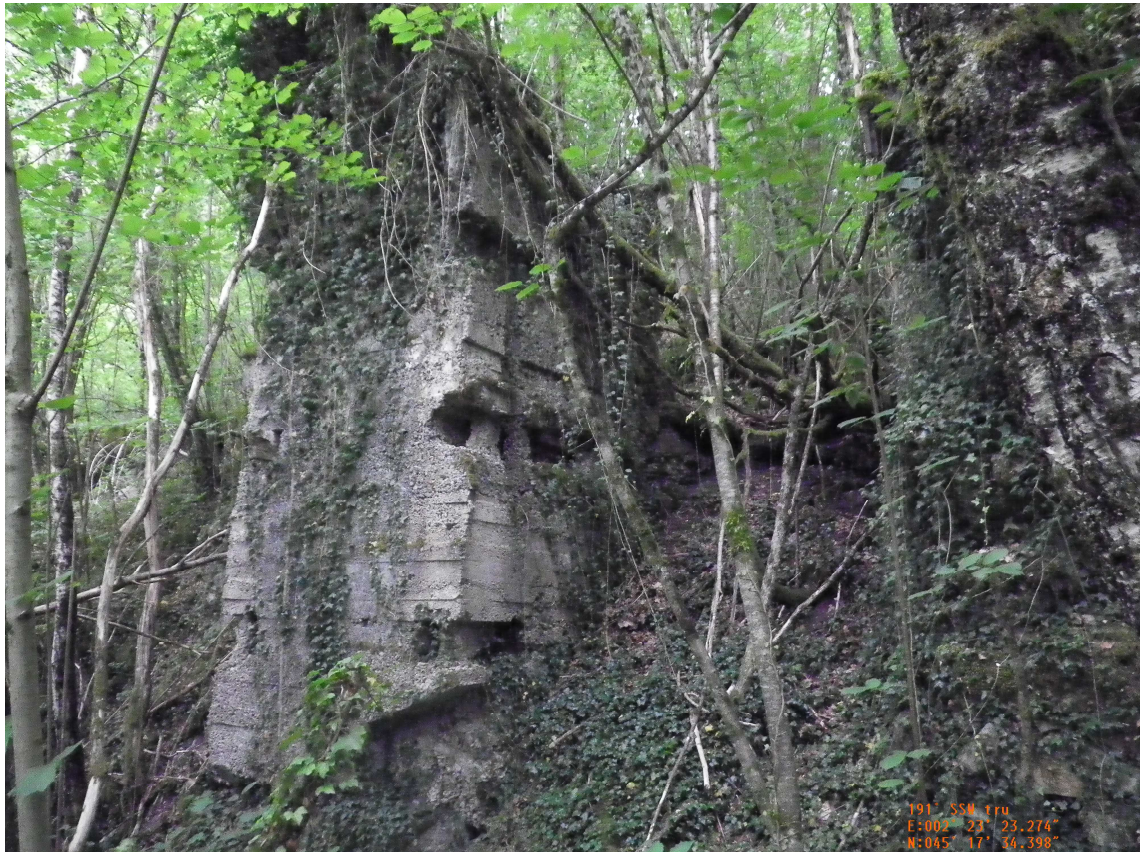
la galerie du Mars





la poudrière





la trémie



Remerciements

Cet ouvrage n'aurait pas vu le jour sans la collaboration et la cordialité des mineurs et de leurs familles.

J'exprime ma gratitude :

- aux descendants de la famille Pochat.
- à Madame Ginette Marche, Présidente des 3 V.
- à M. Marcel Roche, Président de L'Association des « Gueules Noires » lors de mes recherches.
- à M. Delcaire de la Direction des Houillères, Bassin du Centre et du Midi.
- à M. Niémec de la DRIRE de Clermont-Ferrand.
- à M. Thomas Richard Technicien Géologue à INERIS, pour ses recherches des anciens ouvrages miniers, sur le terrain.

Les sources complémentaires proviennent :

- Des Archives Départementales du Cantal.
- De la Revue de la Haute Auvergne N° 195
- Des collectionneurs privés.

Nouvelle édition
Mai 2012